



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ
MINIMUM: 8°, MAXIMUM: 17°.
DEMAIN: BEAU ET FRAIS. DÉTAILS PAGE A 2.



35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents

MONTREAL, LUNDI 3 JUIN 1985, 101^e ANNÉE, N° 222, 60 PAGES, 4 CAHIERS •

160 000 ÉLECTEURS VOTENT DANS BERTRAND, L'ASSOMPTION, BOURGET ET TROIS-RIVIÈRES

Un test pour les quatre partis

■ Environ 160 000 électeurs inscrits dans quatre circonscriptions du Québec sont appelés aujourd'hui à une répétition générale des prochaines élections législatives. Les résultats auront une influence morale et politique sur le parti ministériel

PIERRE VENNAT

déjà perturbé par une crise intérieure, une influence probable sur l'avenir du leadership de M. René Lévesque, une influence enfin sur le sort des quatre partis en présence.

Si le gouvernement péquiste devait essayer encore quatre revers ce soir, ce qui porterait à 26 le

nombre des échecs partiels depuis 1978, sa position deviendrait précaire à l'Assemblée nationale. Au moment du déclenchement des partielles, le PQ n'avait plus, en effet, que 61 sièges, les libéraux 53, sept députés siégeant comme indépendants et le siège de Labelle étant vacant depuis la démission récente de l'ancien ministre Jacques Léonard.

■ Pour les péquistes, le résultat aura aussi valeur de baromètre quant à l'utilité électorale du virage idéologique du 19 janvier, date à laquelle l'option a été mise sous le boisseau. En cas d'échec, les tentatives ouvertes ou cachées en vue de remplacer René Lévesque se multiplieront.

■ La ministre de la Condition féminine, Mme Fran-

cine Lalonde, qui, non élue, siège au cabinet depuis le début de l'année, joue également sa carrière politique. Si elle est battue ce soir, elle devra vraisemblablement démissionner, même si un retour lors d'élections générales n'est pas complètement exclu dans son cas.

■ Pour les libéraux, s'il fallait que Robert Bourassa connaisse la défaite dans Bertrand, sa rentrée électorale se trouverait presque irrémédiablement compromise. Comment croire qu'il puisse redevenir premier ministre s'il ne peut se faire élire député? Par ailleurs, même une seule défaite aux partielles, pour un parti qui les a toutes gagnées, porterait un dur coup à son image.

■ Pour les conservateurs du Québec, qui présentent leur chef dans L'Assomption, il s'agit d'un test de crédibilité. A leur première tentative électorale, ils doivent absolument réussir à faire classer André Asselin deuxième, en avant du candidat péquiste, ou à tout le moins faire très bonne figure, s'ils veulent qu'on les considère comme l'alternative valable au Parti libéral de Robert Bourassa, à la place d'un PQ qui perd de plus en plus de plumes.

■ Enfin, pour l'Union nationale, qui présente elle aussi son chef, mais dans Trois-Rivières cette fois, c'est l'heure de la dernière chance. Si elle veut survivre, il faut absolument que Jean-Marc Béliveau

voir PARTIELLES en A 2

LE CORPS D'UN SECOND HELL'S ANGEL REPÊCHÉ



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Après celui de Jean-Guy « Brutus » Geoffrion, les policiers de la Sûreté du Québec ont repêché hier, près de l'île Saint-Ignace, entre Berthier et Sorel, le corps d'un autre des six motards présumément victimes d'un règlement de comptes au sein des Hell's Angels. Il s'agit cette fois de Michel « Willy » Mayrand, 29 ans. Dans les deux cas, les

victimes ont eu droit au même traitement. Le corps retrouvé hier avait les pieds liés par une chaîne. Une autre chaîne reliait solidement le bras droit à un bloc de béton d'une quinzaine de kilos. Et l'ensemble avait été ficelé dans un sac de couchage, que l'on a retrouvé au fond de l'eau, près d'une voiture. Nos informations, page A 3.

Le coût de la voie du TGV: entre \$1,6 et \$2,3 milliards

d'après AP

■ ALBANY, New York — Le train à grande vitesse qui pourrait filer à près de 300 km/h entre Montréal et New York rapporterait des millions de dollars par année, mais cela ne serait pas suffisant pour absorber les coûts de la construction d'une nouvelle voie, indique un nouveau rapport sur ce projet.

Ainsi, des officiels du gouvernement du Québec, de Montréal et des États de New York et du Vermont ont rendu public, hier, un rapport affirmant que les coûts d'opération de la ligne ferroviaire à haute vitesse s'élèveraient à entre \$47 millions et \$60 millions U.S. par année. Il ajoute que la liaison ultra-rapide pourrait rapporter entre \$61 millions et \$115 millions par année.

Cependant, le rapport indique que pour construire la nouvelle voie nécessitée par le passage de trains ultra-rapides sur le parcours de 585 km — qui passe notamment par Poughkeepsie et Albany, dans l'État de New York, et par Burlington, au Vermont — il faudrait déboursier entre \$1,6 milliard et \$2,3 milliards (en dollars U.S. de 1983).

Les coûts de construction « ne semblent pas pouvoir être éponges uniquement par les revenus d'exploitation », ajoute le rapport, qui ne fait pas de recommandations quant aux moyens à mettre en œuvre pour financer le projet.

« Il y a un tas de moyens que nous pouvons prendre », a pour voir TGV en A 2

AUJOURD'HUI



MARKETING

La « mise en marché » d'expositions comme celles de Ramsès II et de Picasso, à Montréal, repose sur le prestige de ces événements, qui pourraient attirer des centaines de milliers de personnes dans la métropole.

page C 1

FISC

Nouvelle mesure, unique au Canada: les contribuables québécois qui contestent leur dette fiscale n'auront plus à la rembourser pendant qu'ils se poursuivent les procédures de révision.

page A 4

TORNADES

Dans le centre-sud de l'Ontario, on pleure les victimes des tornades de vendredi et l'on met sur pied des programmes d'aide pour les survivants.

page A 10

L'AUTOMOBILE

Après avoir connu des années difficiles, la société Jaguar revient en force.

page B 1

Papandréou obtient la majorité

d'après AFP, Reuter et AP

■ ATHÈNES — Le parti socialiste panhellénique (PASOK), dirigé par M. Andreas Papandréou, 66 ans, a remporté hier les élections législatives grecques aux dépens du parti de la Nouvelle Démocratie (ND, conservateur) de M. Constantin Mitsotakis, 67 ans, et il entend poursuivre le « changement » amorcé depuis quatre ans dans ce pays.

Sans attendre les résultats définitifs, M. Mitsotakis a reconnu la victoire des socialistes. « Il est sûr que le PASOK est le premier parti et disposera de la majorité dans le prochain Parlement », a-t-il dit, tout en exprimant ses « profondes inquiétudes » quant à l'avenir du pays.

Les partisans de M. Papandréou ont envahi dans la soirée les rues d'Athènes pour fêter la victoire du PASOK. Ce dernier avait alors recueilli 46,47 p. cent des suffrages dans 7 527 bu-

voir GRÈCE en A 2



AU SALON DE L'AÉRONAUTIQUE DU BOURGET

Canadair tente de vendre la polyvalence du CL-215

■ PARIS — Le bombardier d'eau CL-215 de Canadair sera-t-il un jour muni de missiles Exocet et utilisé pour la défense

GILLES GAUTHIER
envoyé spécial de LA PRESSE

côtière? Servira-t-il à éteindre les feux de raffineries et de pétroliers, comme clinique volante, pour la surveillance maritime?

Chose certaine, la firme de Ville Saint-Laurent poursuit au Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget ses efforts de relance du CL-215 entrepris l'automne dernier. Elle le présente maintenant comme un appareil polyvalent qui peut être utilisé à des fins tant militaires que civiles et elle accélère les études pour le moderniser.

Canadair annonce ce matin au Bourget qu'elle effectuera en

collaboration avec la France et l'Espagne des essais de mousses chimiques qui, mélangées automatiquement à l'eau douce ou salée écopée par l'avion, formeront des produits qui permettront dans un cas d'éteindre des feux de pétroliers ou de produits chimiques et dans l'autre de former un coupe-feu qui ralentira la marche des incendies de forêts.

voir CANADAIR en A 2

Boeing a un oeil sur De Havilland

d'après CP

■ PARIS — Un porte-parole de la société Boeing a indiqué que le grand avionneur américain était intéressé à acheter du gouvernement canadien la compagnie De Havilland Aircraft.

« Nous avons étudié le dossier de De Havilland et nous conti-

nuons d'y jeter un oeil », a dit Harold Carr, porte-parole de Boeing, au cours d'une interview. « De toute évidence, si nous étudions le dossier, c'est que nous sommes intéressés », a-t-il dit.

Les discussions n'en sont qu'à l'étape préliminaire, a-t-il indiqué. Aucun montant n'a été pré-

cisé et l'étude se poursuit depuis trois ou quatre mois déjà.

L'acquisition de De Havilland par Boeing serait dans l'ordre des choses. Les produits de l'une et l'autre compagnie n'entrent pas en compétition. Boeing construit principalement de gros

voir BOEING en A 2

LOS ANGELES
SAN FRANCISCO

à partir de:

399\$

En vigueur jusqu'au 29 août 1985. Vols du lundi au jeudi. Certains vols risquent d'être déjà complets. Pour les conditions, appelez votre agent de voyages.

DRF718

AIR CANADA

DORÉ DÉNONCE L'HYPERCENTRALISATION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL

Des directeurs de service à plus de \$100 000 qui ne décident rien

Dénonçant l'hypercentralisation administrative qui règne à l'Hôtel de ville de Montréal, le président du Rassemblement des citoyens (ne)s de Montréal, Jean Doré, a mis hier en relief la situation des directeurs de service de la ville qui gagnent des salaires variant entre \$90 000 à \$110 000 annuellement mais qui ne décident strictement rien, même pas le prêt des drapeaux de la ville à un organisme qui en fait la demande.

Textes de
CLAUDE-V. MARSOLAI

M. Doré, qui participait à un panel réunissant des chefs de l'opposition aux conseils municipaux de Montréal, Québec et Longueuil dans le cadre du congrès de l'Association canadienne de science politique, a signalé que tout le pouvoir à Montréal reposait entre les mains d'un seul homme, le président du comité exécutif Yvon Lamarr qui autorisait la moindre dépense de crayons et même les suspensions d'employés.

Comment l'administration d'une ville peut-elle être productive quand une vingtaine de directeurs de service grassement payés ne peuvent prendre aucune responsabilité ni initiative ? Il faudrait au moins les rendre responsables de leur budget. Or, actuellement tout passe par le comité exécutif qui adopte en moyenne de 300 à 400 résolutions par semaine. De plus, si son

président s'absente pendant quelques heures, tout l'appareil administratif paralyse complètement et le vice-président Pierre Lorange n'y peut absolument rien.

M. Doré qui ambitionne de faire de Montréal un modèle de gestion si son parti prend le pouvoir préconise que tous les projets d'une valeur inférieure à \$150 000 soient administrés par des maires de quartier.

La productivité

À son avis, ce serait un des moyens d'améliorer la productivité dans le secteur municipal au lieu de recourir toujours à des augmentations de taxes.

Le RCM a l'intention de sabrer certains services qui mobilisent trop de fonctionnaires et qui coûtent trop cher à administrer. M. Doré a nommé le service de l'administration des permis de démolition des hangars, réputé pour sa lenteur et qui coûte probablement plus cher à administrer que la subvention de \$3 000 versée aux propriétaires.

Le principal parti d'opposition à Montréal n'hésiterait pas dans certains cas à confier à l'entreprise privée certains sous-traités lorsqu'il est devenu évident que les services municipaux ne pourraient les réaliser qu'à des coûts prohibitifs.

Les chefs de l'opposition de Montréal, Québec et Longueuil ont d'ailleurs convenu que les trois villes souffraient de sur-encadrement lorsque des travaux étaient effectués en régie. Ils es-

sentiment que la population a bien raison de s'indigner lorsqu'elle voit près d'une excavation de rue un cadre pour deux cols bleus.

M. Jean Bouchard, conseiller à Longueuil, a dénoncé pour sa part l'achat massif d'équipements lourds par les villes. « À Longueuil, on dénombre 325 pièces alors que l'on ne compte même pas 300 cols bleus. »

D'autre part, M. Doré a admis que la déconcentration du service des travaux publics de Montréal

en quatre zones avait amélioré la productivité du service mais que cela s'était fait au détriment de l'entretien des parcs. « Maintenant, on n'a plus le temps d'entretenir les parcs si bien que les arbres du Parc Lafontaine n'ont pas été émondés depuis trois ans. C'est l'intention du RCM de créer un service distinct pour les parcs qui serait doté d'un comité consultatif de citoyens. C'est d'autant plus nécessaire que Montréal manque d'espaces verts », a-t-il conclu.

Rôle plus effacé aux conseils de quartier

Même s'ils n'ont pas complètement abandonné le concept de la gestion participative des citoyens à l'administration de leur ville, les partis d'opposition à Montréal et à Québec envisagent un rôle beaucoup plus limité des conseils de quartier qu'ils se proposent de mettre sur pied s'ils prennent le pouvoir.

Jean Doré, du RCM, et Pierre Mainguy, du Rassemblement populaire de Québec, ont indiqué que la formule avancée dans les années 1970 et qui reposait sur la participation active des groupes populaires et des coopératives avait passablement évolué.

« Nous envisageons plutôt quatre ou cinq réunions par année qui porteraient sur des sujets précis comme la circulation ou les travaux publics plutôt que des réunions bimensuelles », a signalé Pierre Mainguy.

Jean Doré est également d'accord pour une formule plus souple des conseils de quartier mais il insiste pour dire que les citoyens ont le droit d'être consultés sur des projets de développement.

« Pourquoi a-t-on exclu à Montréal et à Québec la possibilité de

tenir des référendums dans les quartiers lorsque l'on propose des modifications au zonage ? Avant l'annexion de leur ville à Montréal, des citoyens de Pointe-aux-Trembles avaient réussi à s'opposer à l'érection de condominiums en bordure du fleuve. Or, après l'annexion, le même entrepreneur a réussi à faire passer son projet sans que les citoyens n'aient eu la possibilité d'être consultés », constate-t-il.

Le président du RCM affirme la nécessité de consulter les citoyens afin d'éviter des erreurs d'aménagement comme au Domaine Saint-Sulpice où l'on a oublié de prévoir des unités de services (dépanneurs, épiceries, etc.), un réseau piétonnier et des pistes cyclables.

Pour bien marquer l'évolution du RCM, Jean Doré a appris que sa formation politique avait commencé à frayer avec les milieux commerciaux, industriels et financiers de Montréal. « Nous avons une stratégie de rencontre et d'ouverture envers ces milieux qui permet de dissiper l'étiquette de gauchiste qui nous collait au derrière depuis les années 1970. »

La culture à Montréal, un « élément unificateur »

Loin d'être indifférent au rôle culturel de Montréal, le Rassemblement des citoyens (ne)s de Montréal envisage même d'en faire la métropole culturelle non seulement du Canada mais aussi de l'Est américain.

C'est ce qu'a affirmé Jean Doré, président du principal parti d'opposition, alors qu'il réagissait aux critiques voulant que le RCM se désintéresse de l'aspect culturel de Montréal.

« Ces critiques sont injustes car il ne faut pas oublier que c'est le RCM qui a eu le premier l'idée des maisons culturelles de quartier. Le volet culturel est extrêmement important à Montréal car il n'existe peu de villes où se tiennent autant d'activités culturelles. Nous y sommes d'autant plus sensibles que la culture est un élément unificateur des différents groupes ethniques. »

M. Doré rappelle que sa forma-

tion politique n'a pas critiqué le bien fondé de l'établissement d'une Maison de la Musique ni les projets de construction des musées d'art contemporain et de la technologie. « Nous avons même proposé l'établissement d'un forfait muséologique pour les visiteurs de l'extérieur et nous poussons très fort pour la concrétisation d'une cité du cinéma », lance-t-il, en se rappelant avoir félicité le maire Drapeau d'avoir amené l'exposition Ramsès II au Pavillon de la civilisation.

Ceci dit, le président du RCM estime que la culture populaire est peut-être un peu négligée au profit d'une culture un peu trop élitiste notamment dans les maisons culturelles de quartier.

« Et puis, il n'y a pas que cela dans la vie. Il faut aussi insister sur les échanges économiques et techniques », conclut-il.

CANADAIR

SUITE DE LA PAGE A 1

Quatre CL-215, soit deux en France et deux en Espagne, participeront à ces essais, qui ont pour objet de déterminer l'efficacité des produits chimiques dans des conditions réelles d'incendie. Canadair a entamé avec un pays du Moyen-Orient (l'Arabie saoudite ou le Koweït) des discussions pour la vente de CL-215 équipés pour la lutte aux feux de raffineries et de pétroliers.

La compagnie publie également un rapport d'étape sur le remplacement sur le CL-215 des vêtements moteurs à pistons, qui ne sont plus fabriqués depuis fort longtemps, par des turbo-propulseurs PW127 de la Pratt et Whitney de Longueuil.

Cette remotorisation réduirait le poids de l'appareil de 2500 livres, ce qui permettrait d'augmenter d'autant la quantité de carburant embarquée et partant d'accroître, lors de la lutte aux feux de forêt, le nombre de largages par mission. Les avantages seraient également évidents lorsque l'appareil serait utilisé pour des patrouilles maritimes et des opérations de recherche et de sauvetage.

Canadair livrera en septembre le premier des 29 CL-215 commandés par le gouvernement fédéral et les provinces et dont la production s'échelonne jusqu'en 1989. Depuis que l'appareil a été conçu, 79 exemplaires ont été livrés à huit pays. Canadair tiendra jeudi au Bourget une cérémonie pour souligner le 16e anniversaire du départ pour la France du premier CL-215 entre en service.

On veut également promouvoir son utilisation comme clinique volante offrant des soins médicaux, chirurgicaux et dentaires à des communautés éloignées ou comme appareil de transport tactique et de mise à l'eau d'hommes-grenouilles. On insiste sur le fait que cet avion amphibie n'a pas besoin d'aéroport, pouvant se contenter d'un amphiport, une aire de 20 mètres sur 20 mètres sur le rivage pour le stationnement de l'avion qui y accède par une rampe en partie immergée.

Par ailleurs, une entente signée le 7 mai avec Ottawa prévoit le partage des frais de la phase finale de mise au point de l'engin de reconnaissance CL-227, qui est mû par une turbine à gaz et qui a une autonomie de vol de plus de trois heures. L'appareil de reconnaissance aérienne CL-289, financé par le Canada, la France et la République fédérale allemande, sera bientôt soumis pour sa part à des essais en vol par la RFA.

Pour le Challenger, le marché est toujours aussi mauvais, quoiqu'il semble se redresser lentement.

BOEING

SUITE DE LA PAGE A 1

avions commerciaux ainsi que des avions et des hélicoptères destinés à l'armée, tandis que De Havilland, une filiale de la Corporation de développement des investissements du Canada, produit uniquement de petits et moyens appareils turbopropulsés, soit le Twin Otter, le Dash 7 et le Dash 8.

La société Boeing avait aidé la De Havilland à mettre au point

son programme de mise en marché du Dash 7 au début des années 70, aussi y a-t-il une relation naturelle entre les deux compagnies, ont indiqué des responsables de la De Havilland.

On croit que si une grosse compagnie comme Boeing vendait les produits de De Havilland, les ventes de cette dernière grimperaient sensiblement, bien que la société torontoise fasse remarquer que les carnets de commandes pour son Dash 8 sont déjà pleins jusqu'en 1986.



Le premier ministre grec Andreas Papandreu, du Parti socialiste, est allé voter hier dans un bureau d'Athènes, participant ainsi aux élections générales. Plus de 7,7 millions de ses compatriotes l'ont imité pour choisir entre la réélection du Parti socialiste ou l'élection d'un nouveau gouvernement conservateur.

photolaser AP

GRÈCE

SUITE DE LA PAGE A 1

reaux de vote sur 14738, contre 40,21 p. cent pour la ND.

Selon le ministère de l'Intérieur, ces résultats devraient permettre au PASOK d'obtenir 161 des 300 sièges en jeu contre 126 à la ND, 12 au parti communiste prosoviétique (KKE) et un au parti communiste de l'intérieur.

« C'est un triomphe, une grande victoire du peuple, une défaite pour la réaction étrangère et grecque », s'est écrié M. Papandreu, en remerciant le peuple grec.

En 1981, le PASOK avait obtenu 48 p. cent des voix et 172 sièges contre 36 p. cent et 115 sièges à la ND. Le KKE avait de son côté recueilli 11 p. cent des voix et obtenu 13 sièges.

M. Papandreu a souligné que deux forces s'affrontaient, celle du changement et du progrès, contre celle de « la réaction, de la dépendance et de l'autoritarisme ». Il a annoncé qu'il formerait un gouvernement pour tous les Grecs et il a lancé un appel au calme.

Les quelque 7 600 000 électeurs inscrits avaient à choisir entre l'État-Providence et l'affaiblissement des liens avec l'Occident prônés par le PASOK, et l'économie de marché, assortie d'un rapprochement avec les États-Unis, préconisée par la ND.

Il s'agissait d'un scrutin de

liste auquel participaient 19 partis. Il n'y avait que 12 listes qui présentaient des candidats dans chacune des 56 circonscriptions. Le vote était obligatoire. Le nombre des candidats dépassait 2 500. La lutte se faisait surtout entre la formation de M. Papandreu et celle de M. Mitsotakis. Le parti communiste prosoviétique (KKE) était la troisième formation en importance.

Pour la première fois en Grèce, le droit de vote était accordé aux « dix-huit ans ». Le corps électoral a fait preuve d'une grande stabilité. Il a opté pour la continuité socialiste plutôt que pour un retour au conservatisme libéral, malgré l'appel de dernière heure de l'ancien président Constantin Caramanlis — qui avait invité les Grecs à éviter toute erreur susceptible de conduire le pays à de « nouvelles aventures ».

M. Papandreu avait déclenché les élections cinq mois avant l'expiration de son mandat de quatre ans, estimant notamment qu'il lui fallait un nouveau mandat pour s'attaquer au problème de Chypre, pays où vivent quelque 500 000 Grecs et qui est en partie occupé par les troupes turques depuis 11 ans.

M. Papandreu désirait aussi apporter des amendements à la Constitution grecque afin d'affaiblir les pouvoirs du président et d'accroître ceux du parti ayant obtenu la confiance de la population.

TGV

SUITE DE LA PAGE A 1

sa part indiqué M. Timothy Hultbert, porte-parole du New York Transportation Department. Les gouvernements concernés pourraient émettre des obligations pour recueillir l'argent nécessaire à la construction ou l'on pourrait tenter de convaincre l'entreprise privée de construire la voie, a-t-il dit.

Un train voyageant à très grande vitesse pourrait réduire la durée du trajet Montréal-New York de neuf heures, comme c'est le cas actuellement, à un peu moins de trois heures.

En raison de cette vitesse, le rapport estime que le nombre de passagers dans le corridor Montréal-New-York, qui était

de 549 000 en 1982, pourrait passer à quelque 3,1 millions d'ici à l'an 2005.

Le rapport ne propose pas de date pour la construction de la voie. Il ajoute que si l'on décidait d'aller de l'avant avec ce projet, il faudrait quatre années pour le compléter et environ 3 000 ouvriers de la construction y trouveraient un emploi.

De plus, la nouvelle liaison créerait plus de 1 500 emplois permanents, explique le rapport.

Celui-ci recommande la tenue d'une conférence, au début de septembre, pour étudier le projet. Il suggère aussi que l'on demande l'avis des promoteurs éventuels, des opérateurs des chemins de fer et de la communauté financière concernant ce projet de train à grande vitesse.

DEMAIN

dans LA PRESSE

■ LA ROBE EN LIBERTÉ: Contrairement à ce que certains soutiennent, ce n'est pas toujours rose sur la rue Saint-Denis. En effet, selon Anne Richer, on peut y voir du bleu, du mauve, du technicolor, de l'hurluberlu, du gris pâle mal lavé, etc. Et passablement de rose, merci. En fait, toutes les couleurs et toutes les formes sont à l'honneur dans les robes cet été. Plus de détails à leur sujet dans le Cahier « Mode ». Les photos sont de Jean Goupil.

La Quotidienne
Tirage de samedi

à trois chiffres

631

à quatre chiffres

7439

LA MÉTÉO

Lundi 3 juin 1985
AUJOURD'HUI: Min.: 8° Max.: 17°
ENSOLEILLÉ



DEMAIN: BEAU ET FRAIS

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	3	12	Ciel variable
Outaouais	8	17	Ensoleillé
Laurentides	4	15	Ensoleillé
Cantons de l'Est	9	19	Ensoleillé
Mauricie	4	12	Nuageux
Québec	8	17	Ensoleillé
La-Saint-Jean	4	15	Ensoleillé
Chaudière	10	18	Ensoleillé
Gaspésie	10	18	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	10	18	Ensoleillé
Saguenay	8	15	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	19	Ensoleillé
Edmonton	2	16	Ensoleillé
Regina	5	13	Ensoleillé
Winnipeg	3	11	Nuageux
Toronto	13	21	Ensoleillé
Fredericton	12	16	Ensoleillé
Halifax	9	15	Pluie
Charlottetown	12	16	Nuageux
Saint-Jean	3	17	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	14	25	N.-Orléans
Buffalo	12	19	Pittsburgh
Chicago	13	27	S. Francisco
Miami	26	32	Washington
New York	17	26	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	12	24	Madrid
Athènes	17	28	Moscou
Acapulco	24	35	Mexico
Berlin	14	24	Oslo
Bruxelles	15	28	Paris
Buenos Aires	8	15	Rome
Copenhague	10	23	Séoul
Osaka	11	24	Stockholm
Hong Kong	25	28	Tokyo
La Caire	22	37	Trinidad
Lisbonne	15	20	Vienne
Londres	10	24	

Votre pelouse aujourd'hui

■ Que vous ayez décidé d'appliquer de la tourbe cultivée ou de semer vous-même votre gazon, c'est la composition de votre sol qui déterminera la vigueur et la durée de vie de votre pelouse. Les graminées à gazon exigent d'un sol qu'il retienne bien l'eau et les minéraux et qu'il se draine suffisamment bien pour permettre à l'oxygène d'atteindre les racines.

ADRESSES		ADRESSES	
PAIRES	IMPAIRES	PAIRES	IMPAIRES
Acton Vale	NR	Ottawa Park	X
Bellefleur	X	Pointe-Claudet	NR
Candiac	X	Sorel	X
Châteauguay	X	St-Basile-le-Grand	X
Cowansville	X	St-Constant	X
Deux-Montagnes	X	St-Eustache	X
Farnham	NR	St-Jean-Baptiste	NR
Granby	X	St-Louis-de-Terrebonne	X
Joliette	NR	St-Mathias	X
Lachenaie	NR	St-Agathe-des-Monts	NR
Laval	NR	St-Anne-de-Bellevue	NR
LeGardeur	X	St-Catherine	X
Longueuil	NR	St-Madeleine	X
Mascouche	X	St-Marthe-sur-le-Lac	NR
McMasterville	X	St-Thérèse	X
Mirabel	X	Terrebonne	X
Montréal-Est	NR	Vaudreuil	X
Mont-St-Hilaire	X	Ville de l'Île Perrot	X

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage de 1h recommandé
2 — Arrosage de 2h recommandé

Le cadavre d'un deuxième motard est repêché dans le Saint-Laurent

■ **BERTHIER** — Les nombreux badauds venus hier observer les recherches policières au quai de l'île Saint-Ignace, entre Berthier et Sorel, en ont eu pour leur argent : les agents de la Sûreté du Québec ont repêché le deuxième des six motards portés disparus depuis la mi-avril. Comme semblent l'indiquer une jambe gauche en bois et un tatouage, il s'agirait de Michel « Willy » Mayrand, âgé de 29 ans.

CAROLE THIBAudeau

Le cadavre gisait au fond de l'eau, près d'une automobile de marque Toyota Tercel de couleur beige, lorsqu'un plongeur l'a découvert vers 14 h 30. La victime semble avoir subi le même sort que Jean-Guy Geoffrion, découvert la veille, vers 14 h 30 également.

Le cadavre avait les pieds liés ensemble par une chaîne. Une seconde chaîne reliait solidement son bras droit à un bloc de béton d'une trentaine de livres. Le corps ne portait aucune mutilation. Il avait été ficelé à l'intérieur d'un sac de couchage passablement détérioré. Une autopsie doit avoir lieu ce matin.

Il reste maintenant trois corps à trouver pour élucider ce qui semble être un règlement de comptes interne chez les Hell's Angels, aux alentours du 30 mars.

Un hélicoptère survolait déjà le fleuve Saint-Laurent à hauteur de Berthier vers 10 heures hier matin, à l'affût d'un corps qui serait remonté à la surface. Inspirés par la découverte du cadavre de Jean-Guy Geoffrion samedi, les policiers de l'escouade de plongée et ceux du Bureau des crimes contre la personne ont décidé d'effectuer des recherches dans le fleuve, aux abords du quai du traversier qui relie Saint-Ignace à Sorel.

Un rude après-midi

« On n'y voit pas à quatre pouces devant soi dans cette eau malpropre, a mentionné l'agent André Blanchette, de la SQ. Avec une bonne lampe, on distingue les objets à un pied de distance. »

À 13 heures, les plongeurs fumaient leur dernière cigarette. Il paraît que la cigarette aide à supporter l'oxygène des bonbonnes...

À 13 h 20, un policier vêtu d'un habit de plongée orange, portant montre et mitaines, s'est laissé tomber à l'eau, un câble jaune à la taille. Le bourdonnement de l'hélicoptère se faisait insistant.

À 13 h 45, la tête du plongeur réapparaît. Il a attaché le câble jaune au fond de l'eau. Il remonte sur le quai et disparaît pour un long conciliabule avec les autres policiers. Il semble



Une fois le cadavre sorti de l'eau, il a fallu scier la chaîne qui le retenait à un bloc de béton. photos Robert Mailloux, LA PRESSE

avoir trouvé quelque chose mais pas de corps, « rien de mou », comme dit l'agent Blanchette.

Vers 14 h 30 arrive une dépanneuse du « Garage Alphonse », ce qui porte à son comble l'excitation des quelque 300 curieux sur les lieux. Ces derniers se retrouvent comme au spectacle, massés derrière une corde rapidement installée par la police pour ne pas gêner les manoeuvres. Quelques-uns sont venus en moto et portent des tatouages.

On a décidé de repêcher une voiture. L'agent Blanchette tient même dans ses mains la plaque rouillée remontée par le plongeur : numéro ZZ-32099. C'était une voiture louée au Québec, en location de courte durée.

Peu à peu, l'auto apparaît, lentement extirpée de la vase par le fil d'acier. L'enquête révélera si le véhicule a un réel rapport avec le cadavre ou si le corps s'est simplement coincé contre l'auto sous l'effet du courant.

Comme la voiture émergeait avec une odeur d'essence, vers 15 h 45, on a pu voir un objet surnager, tiré par le canot pneumatique de la police qui avait suivi de près toutes les opérations.

Le tatouage des Hell's

L'oeil exorbité, les personnes présentes ont reconnu la forme d'un long corps ballonné, qui semblait porter un t-shirt blanc

imprimé de grandes lettres rouges : « Hell's Angels ». À l'examen, ce qui avait semblé un vêtement était plutôt un immense tatouage sur une peau décolorée. La tête était recouverte d'un sac ou d'un tissu tenant par des agrafes.

À 15 h 50, le zodiac de la police accostait et on recouvrait le corps d'une couverture. Les policiers ont ensuite pris des photos et fait les premiers examens d'usage. Ils ont scié les chaînes des jambes et du bras, récupéré des papiers d'identité et des clefs, toujours sous les yeux attentifs des spectateurs.

« Y'a moins gros que celui qu'on a sorti hier », a lancé un petit gars d'environ dix ans. Beaucoup de personnes portaient leurs enfants dans les bras et les levaient même en l'air pour qu'ils puissent bien voir. « Ce n'est pas très bon pour les enfants mais que peut-on faire pour les empêcher de faire ça ? », de demander l'agent Blanchette.

À 16 h 11, le couvercle de la grosse boîte de métal prévue à cet effet s'est refermé sur le corps. Les gens se sont immédiatement dispersés. « Il n'y a plus rien à voir ici », fit un homme. En mal d'humour noir, un autre a fait remarquer qu'on venait de connaître un avant-gout de l'opération ONET...



L'enquête déterminera si la Toyota Tercel qui a été tirée de l'eau a bien un rapport avec le crime.



Environ 300 personnes ont assisté au repêchage du corps de l'un des membres disparus des Hell's Angels, hier à Berthier.

Les indices laissent croire qu'il s'agit du cadavre de Michel Mayrand.

Incendie d'origine douteuse dans une maison en rénovation

Un incendie de quatre alertes est survenu à 17 h 30 hier au 5660 avenue du Parc, à l'angle de la rue Bernard. Le feu a débuté au sous-sol de l'édifice de trois étages, qui appartient à la Ville de Montréal. La bâtisse était en rénovation depuis quelques semaines. Le feu est d'origine douteuse et une enquête devrait en révéler les causes avec certitude. Une centaine de pompiers ont combattu l'incendie et l'ont maîtrisé vers 19 h 40. Personne n'a été blessé.



Photo Bernard Brault, LA PRESSE

Week-end : 21 morts accidentelles

■ Au moins 21 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec au cours du week-end. La route a fait 19 victimes — dont quatre motocyclistes — et deux hommes se sont noyés.

Jacques Desjardins, frère de Denis Desjardins, typographe à LA PRESSE, est décédé vendredi dans un accident de la route survenu à Venosta, au sud de Maniwaki. Il était âgé de 32 ans.

Une collision frontale survenue vers 22 heures vendredi à une cinquantaine de kilomètres de Rimouski, sur la route 232, a fait cinq morts, dont quatre membres d'une famille de Biencourt, dans le Bas-du-Fleuve. Les victimes sont Renaud et Michelle Roy, tous deux âgés de 32 ans, et leurs filles, Caroline et Geneviève, âgées de huit et trois ans. Le conducteur de l'autre véhicule, Michel Michaud, âgé de 21 ans, de Squatec, a lui aussi perdu la vie.

Nicole Poulin, âgée de 32 ans, de Saint-Honoré, en Beauce, est morte vers 22 h 30, vendredi, à la suite du dérapage de sa voiture et d'une collision sur la route 204 à Sainte-Rose-de-Bellechasse.

Trois personnes ont perdu la

vie vers 2 heures dans la nuit samedi lors d'une collision entre deux motocyclistes à Saint-Jean-Baptiste, près de Saint-Jean-Port-Joli. Les victimes sont Sylvain Charest, âgé de 24 ans, et Serge Gagnon, âgé de 23 ans, tous deux de Price, et Jocelyn Gasse, âgé de 32 ans, de Mont-Joli.

Un jeune homme de 21 ans, Robert Laplante, de Montréal, a perdu la vie dans le dérapage de sa motocyclette à Saint-Léonard-d'Aston, près de Nicolet.

À Breakville, le dérapage d'un véhicule dans la nuit de dimanche a fait deux morts et deux blessés. Les victimes sont Daniel Rousseau, âgé de 23 ans, et Michel Arguin, âgé de 22 ans, tous deux sont originaires de Breakville.

Un homme de 34 ans, Jean Langevin, de Saint-Jean, a perdu la vie dans la nuit de samedi sur la route 104 à Saint-Luc lorsque son véhicule a percuté un pilier de ciment.

Denise Dubuc-Barrette, âgée de 22 ans, de Crabtree, est décédée samedi vers 20 heures dans une collision entre deux automobiles survenue sur la route 125 à

Saint-Esprit, dans le comté de Rawdon.

Un jeune homme de 19 ans, Alain Boudreault, de Sept-Îles, est mort dans la nuit de dimanche après avoir perdu la maîtrise de son véhicule à Sainte-Foy.

Une collision frontale survenue dans la nuit de dimanche sur la route 148 à l'île-aux-Allumettes a fait deux morts. Les victimes sont Ravens Brent, âgé de 23 ans, de Petawawa, en Ontario et Ann Venasse Kimberly, âgée de 18 ans, de Pembroke, en Ontario.

Un homme de 64 ans, Ernest Bernard, a perdu la vie dimanche en fin d'après-midi dans une collision entre deux véhicules survenue sur la route 214 à Westbury, dans l'Estrie.

On déplore également deux noyades : Yves Ouellet, 38 ans, de Petit-Cap en Gaspésie, s'est noyé alors qu'il pêchait sur un lac à Cloridorme, à 75 kilomètres au nord-ouest de Gaspé.

Également lors d'une excursion de pêche, Michel Gobeil, âgé de 34 ans, de Clova, s'est noyé au lac Tessier, en Abitibi.

— Presse canadienne

Légère hausse du prix de l'abonnement à LA PRESSE

■ Pour faire face à l'accroissement des coûts de production et de transport, LA PRESSE annonce une légère augmentation des prix de ses abonnements servis à domicile.

Le tarif de l'abonnement du lundi au dimanche par porteur régulier passe de \$2,00 à \$2,90.

Le tarif de l'abonnement du lundi au samedi par porteur régulier passe de \$2,25 à \$2,35.

Le prix de l'abonnement par porteur régulier du lundi au vendredi passe de \$1,50 à \$1,75.

Les abonnés servis par porteur motorisé déboursent 25 cents de plus par semaine.

maine, le prix passant de \$3,30 à \$3,55 pour ceux qui reçoivent LA PRESSE tous les jours de la semaine; de \$2,75 à \$3,00 pour ceux qui la reçoivent du lundi au samedi; de \$1,75 à \$2,00 pour les abonnés du lundi au vendredi.

Ces hausses entrent en vigueur aujourd'hui, 3 juin.

REVENU-QUÉBEC S'HUMANISE

Le fisc n'exigera plus les montants dus durant les procédures de révision

■ QUÉBEC — Nouvelle étape dans l'humanisation des rapports entre le ministère québécois du Revenu et les contribuables : les citoyens ou les entreprises qui contestent leur dette fiscale n'auront plus à la rembourser durant les procédures de révision.

PIERRE TOURANGEAU
de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a confirmé en entrevue à la Presse canadienne le ministre du Revenu Maurice Martel qui ajoute qu'il s'agit là d'une mesure originale et unique au Canada.

« Cette mesure dont le principe est inscrit dans le projet de loi 35 qui sera débattu cette semaine en deuxième lecture, a-t-il expliqué, contribuera à mettre le ministère au service du citoyen. »

Jusqu'à présent, un contribuable ou une compagnie qui décide de contester, au sein du ministère ou en cour, le montant que le fisc lui réclame, doit quand même payer sa dette ou offrir des garanties financières que les fonc-

tionnaires de Revenu-Québec peuvent ou non accepter selon leur bon vouloir.

Il arrivait même que certaines personnes soient mises en situation de faillite par des décisions arbitraires.

« La modification qu'on va apporter, ajoute le ministre, éliminera ce pouvoir arbitraire et obligera, à travers un cadre réglementaire, le fisc à accepter les garanties du contribuable. »

M. Martel a par ailleurs indiqué qu'il annoncerait bientôt dans une déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale que le taux d'intérêt de 14 p. cent, imposé aux contribuables qui tardent à rembourser le fisc, sera abaissé.

« Le nouveau taux tiendra compte du marché mais aussi du fait que les citoyens ne doivent pas être tentés de se financer à même le ministère du Revenu. Il sera modifié régulièrement à tous les trois mois, a-t-il dit, en fonction de certains critères qui restent à définir. »

Revenu-Québec devra donc ac-

cepter à l'avenir, à défaut du paiement de la créance d'un contribuable, que celui-ci fournisse une « sûreté jugée satisfaisante » en garantie de paiement.

Ce sont les règlements que publiera le ministre dans la Gazette officielle après l'adoption du projet de loi 35 qui détermineront les critères en vertu desquels les fonctionnaires pourront juger du caractère satisfaisant ou non de la sûreté offerte en garantie par le contribuable.

Pour tous les contribuables dont l'offre de garantie ou de paiement sera jugée insatisfaisante, le ministère devra procéder à une évaluation de leur situation financière.

« Cette analyse, explique M. Martel, nous permettra d'élargir la notion de sûreté et d'adapter les modalités de paiements à la capacité de payer des contribuables. »

Ainsi armés, les fonctionnaires pourront accepter des garanties autres que celles prévues par le règlement ou conclure des ententes de paiement total ou partiel et

accepter des garanties, même insuffisantes.

Ils pourraient même conclure avec les contribuables des ententes sans garanties si, comme le dit M. Martel, « l'exigence d'une sûreté met en péril la situation financière d'une entreprise ou d'un contribuable qui conteste les montants que lui réclame le fisc. » Autrement dit, dans certains cas, on pourrait même se contenter uniquement d'une signature.

Les autres garanties non prévues aux futurs règlements que pourrait quand même accepter le ministère sont :

■ une hypothèque légale (sans frais pour le débiteur) ou conventionnelle même avec équité inférieure à la créance ;

■ des cautions de tiers ;

■ des transports spécifiques de créances valables même avec une équité inférieure à la créance ;

■ et des valeurs cédées au ministère, autres que celles prévues aux règlements, même si celles-ci ne couvrent pas la créance.



Le ministre du Revenu du Québec, Maurice Martel.

Poisson: nos stocks s'épuisent en raison de données erronées

■ SAINT-JEAN, Terre-Neuve — Les stocks de poisson sont en train de s'épuiser et des millions de dollars de revenus potentiels sont perdus parce que des hauts responsables du ministère canadien des Pêcheries ont fourni au gouvernement fédéral de mauvaises informations qui affectent les quotas de pêche accordés aux bateaux étrangers.

Plusieurs centaines d'infractions ont été commises sans être consignées par les représentants régionaux du ministère en poste à Saint-Jean.

Pourtant, ces violations ont été signalées par des observa-

teurs prenant place à bord des bateaux.

C'est ce que révèlent des documents obtenus par la Presse Canadienne et qui présentent une version différente de celle défendue par les responsables ministériels. Ces documents font partie des rapports rédigés par des observateurs engagés sur contrat par le ministère dans le but de recueillir différentes données scientifiques.

Certaines de ces données permettent de déterminer les quotas alloués aux 17 pays — dont le Portugal, le Japon et l'Union soviétique — qui pêchent à l'intérieur de la zone économique canadienne.

Selon le directeur régional de la gestion des ressources au ministère des Pêcheries, M. Gerry Traverse, « il n'y a pas de directives quant au type d'informations que les observateurs peuvent ou ne peuvent pas rapporter ».

Mais une lettre datée de janvier 1984 et signée par le coordinateur du programme d'observation, Leo Strowbridge, demande aux observateurs d'éviter de critiquer les agissements du ministère des Pêcheries dans leurs rapports de voyage.

— Presse Canadienne

DEMAIN, EN COUR SUPRÊME

Une première cause relative à la stérilisation eugénique

■ OTTAWA — La Cour suprême du Canada entendra mardi une première cause invoquant la Charte des droits et libertés en vigueur depuis le 17 avril.

Cette cause met en jeu le droit des retardés mentaux de refuser la stérilisation en tant que mesure contraceptive. Elle est défendue par l'Association canadienne pour les retardés mentaux qui s'appuie sur le droit de tous à l'égalité devant la loi, « sans discrimination basée sur la race, la nationalité, l'origine ethnique, la

couleur, le sexe, l'âge ou une déficience mentale ou physique ».

On se rappelle qu'en 1978, la mère d'une jeune femme mentalement retardée, originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, s'était adressée aux tribunaux pour obtenir que sa fille subisse la stérilisation. La cause a été déferée devant la Cour suprême après un jugement favorable à la demande de stérilisation rendu par la Cour d'appel.

L'Association canadienne pour les retardés mentaux estime que les adultes déficients sont géné-

ralement en mesure de décider s'ils désirent ou non se soumettre à une telle opération, et elle soutient que les tribunaux devraient le reconnaître, à moins de circonstances exceptionnelles.

L'association prétend en outre que le recours à la stérilisation non-thérapeutique des adultes retardés devrait dépendre de l'intérêt de la personne concernée.

La Cour suprême sera également appelée à garantir aux personnes retardées la « liberté du choix de procréer ».

Jean-Maurice Simard est nommé au Sénat

■ OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a annoncé hier que M. Jean-Maurice Simard, un influent ministre dans le cabinet du gouvernement conservateur au Nouveau-Brunswick, sera nommé au Sénat.

La nomination n'entre cependant pas en vigueur maintenant. M. Mulroney a indiqué, dans un communiqué, que M. Simard serait convoqué à la Chambre Haute à une « date ultérieure ».

Il est possible, bien qu'improbable, que M. Simard ne fasse pas son entrée au Sénat avant que le premier ministre conservateur, M. Richard Hatfield, décline des élections générales, que l'on ne prévoit pas avant l'an prochain.

M. Simard, 53 ans, est un ami intime de M. Hatfield et l'un des leaders de la communauté acadienne. Il avait été nommé ministre des Finances en 1970 lorsque M. Hatfield avait formé son premier gouvernement.

M. Simard, qui est maintenant ministre de la Réforme de la fonction publique, a déjà occupé le poste de président du Conseil du trésor à la fin des années 70.

Il sera un membre conservateur du Sénat et sa nomination ne fasse plus que deux sièges vacants parmi les 104 sièges de la Chambre Haute. Des deux sièges vacants, l'un va à l'Ontario et l'autre à Terre-Neuve.

En ce moment, il y a 72 sénateurs libéraux, 25 conservateurs, trois indépendants et un libéral-indépendant.

— D'après CP

Le NPD est satisfait des propositions de Johnson

■ Le Nouveau Parti démocratique du Québec est assez satisfait des propositions du ministre Pierre-Marc Johnson au sujet d'une constitution québécoise, a fait savoir hier M. Jean-Paul Harney, chef intérimaire du NPD-Québec, dans un communiqué.

« Cependant, nous insistons pour que la constitution québécoise soit le résultat d'une vaste consultation populaire », a-t-il indiqué, ajoutant que ce dossier constitutionnel devait comporter deux étapes, soit la préparation d'un projet de constitution par une assemblée constituante élue par le peuple et la ratification des propositions constitutionnelles par vote référendaire.

en vente pour un temps limité

les Obligations d'Épargne du Québec

9%

LA PREMIÈRE ANNÉE

l'obligipargne!

Québec

sûres
Les Obligations d'épargne du Québec sont synonymes de solidité et de fiabilité. Vous faites un placement intelligent.

rentables
Avec un taux de 9% la première année et un taux minimum de 7½% les années suivantes, les Obligations d'épargne du Québec travaillent vraiment pour vous. Vous faites un placement avantageux.

toujours encaissables
En cas de besoin, votre argent est toujours disponible puisque vous pouvez encaisser vos Obligations d'épargne du Québec en tout temps. Vous faites un placement pratique.

Procurez-vous les Obligations d'épargne du Québec par le mode d'épargne sur le salaire ou au comptant dans les caisses populaires et d'économie, dans les banques, dans les sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières.

Elles sont en vente à compter du 27 mai 1985, pour un temps limité. Profitez-en pour faire un excellent placement.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances



Environ 150 personnes, dont Mme Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada, et le cardinal Paul-Émile Léger, ont

participé hier à l'inauguration des fêtes du 300e anniversaire du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.

photo Bernard Brault, LA PRESSE

Les sulpiciens de Montréal fêtent leur 300e anniversaire

■ Vers 16h30, hier, le carillon de la basilique Notre-Dame de Montréal, aurait-on dit, s'en donnait à cœur joie: il soulignait à sa manière l'inauguration des fêtes du 300e anniversaire du Vieux Séminaire de Saint-Sulpice. Pendant ce temps, dans le pe-

Sauvé, le cardinal Paul-Émile Léger et l'épouse de l'ancien gouverneur général, Mme Gabrielle Léger, de même que les supérieurs majeurs des communautés religieuses d'hommes et de femmes qui, tout comme les Messieurs de Saint-Sulpice, ont contribué à l'établissement et aux premiers développements de Montréal.

Le supérieur provincial actuel des sulpiciens canadiens, M. Emilius Goulet, a souligné au passage ce qui fait l'admiration de plus d'un passant, rue Notre-Dame: l'édifice vétuste du séminaire de Saint-Sulpice, caché à demi par un haut mur également fait de maçonnerie ancienne. Mais il s'est surtout attaché à parler des premiers héros de l'histoire sulpicienne au Canada.

C'est ainsi qu'il a d'abord men-

tionné le nom du fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice, M. Jean-Jacques Olier, qui, sans jamais avoir visité la Nouvelle-France, en a néanmoins profondément marqué le destin. Puis il a salué la mémoire de M. de Quéylus et de ses trois confrères sulpiciens, débarqués à Ville-Marie en 1657, et de M. François Dollier de Casson, le « supérieur-curé-urbaniste-architecte » à qui on doit la construction et l'ouverture, en 1685, du séminaire de la rue Notre-Dame.

Au fil des ans, l'édifice a subi plusieurs modifications et ajouts. Le fronton de sa façade, par exemple, a été refait en 1740. Et une centaine d'années plus tard, la construction du presbytère de Notre-Dame entraîna le sacrifice de l'aile nord-est du bâtiment conçu par M. Dollier de Casson et l'apparition de la courbe étrange que l'on voit encore aujourd'hui

dans le mur de façade de l'édifice.

Le vieux séminaire de Saint-Sulpice a accueilli, parmi ses résidents, quelques personnages importants de l'histoire religieuse canadienne. Le sixième évêque de Québec, Mgr Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, s'y retira en septembre 1759 et y mourut le 8 juin 1760. Et le cardinal Léger, membre de la Compagnie de Saint-Sulpice, y vit depuis juillet dernier.

Mme Sauvé, qui a reçu la médaille de M. Olier des mains de la plus jeune nièce du supérieur provincial des sulpiciens, Nathalie Goulet, a rendu hommage à ses hôtes en déclarant notamment que les sulpiciens sont des hommes « qui n'ont jamais cessé d'enrichir notre pays dans la foi et d'enrichir spirituellement nos compatriotes ».

Johnson souhaite l'établissement d'une Maison de l'Acadie au Québec

■ CARAQUET — Le gouvernement Lévêque voit d'un oeil favorable le projet de la Société nationale des Acadiens d'établir à Québec une représentation officielle et permanente qui pourrait éventuellement prendre la forme d'une Maison de l'Acadie.

« Nous sommes prêts à concourir à ce projet, dont le financement autonome se ferait à partir d'un fonds prélevé auprès des populations québécoise et acadienne », a affirmé hier le ministre de la Justice et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson.

Ce dernier était conférencier invité au banquet de clôture de l'assemblée générale annuelle de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, qui se tenait au Village historique acadien.

M. Johnson a précisé que son gouvernement était prêt à verser une contribution dès maintenant, afin de permettre la tenue des études nécessaires au lancement de cette levée de fonds et de la campagne publicitaire qui l'accompagnera.

« Une représentation permanente ou une Maison de l'Acadie au Québec contribuerait largement à faciliter nos échanges et, surtout, à mieux faire connaître la réalité, les besoins et les aspirations du peuple acadien auprès des médias, des corps intermédiaires et de toute la société québécoise », a déclaré le ministre.

Perte dangereuse

Abordant la question des minorités francophones dans les autres provinces du pays, M. Johnson a affirmé que « les Québécois ressentent comme une perte et un affaiblissement dangereux du courant culturel français l'assimilation des francophones hors-Québec ».

« Ceux-ci, par ailleurs, reconnaissent l'importance de la vitalité de la francophonie québécoise pour le maintien de leur identité culturelle et linguistique. »

Selon le ministre, le Québec estime que, pour faire véritablement avancer les choses dans les domaines social, économique, culturel et éducatif, il faudra compter tout autant, et même plus, sur la coopération intergouvernementale que sur la constitution.

Il a souligné le désir de Québec de collaborer activement avec tout gouvernement provincial souhaitant améliorer les services à sa minorité francophone, comme il a commencé à le faire avec le Nouveau-Brunswick.

Politique québécoise

M. Johnson a parlé brièvement de la nouvelle politique québécoise en matière de francophonie canadienne, rendue publique la semaine dernière.

« Cette nouvelle politique n'est plus seulement l'affaire d'une direction ou d'un ministère comme avant, elle est maintenant devenue celle de tout un gouvernement. »

La coordination de cette nouvelle politique sera assurée par le secrétariat aux Affaires intergouvernementales, alors que l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux seront appelés à contribuer à sa réalisation.

Il a souligné la ferme volonté de son gouvernement de se rapprocher des minorités francophones, de soutenir davantage leur essor et de leur ouvrir plus grandes ses portes.

Il a dit souhaiter que les forces vives de la société québécoise participent à ce mouvement, de même que les autres gouvernements du Canada.

— Presse Canadienne

Nunziata accuse Bosley d'être injuste avec les députés de l'Opposition

■ OTTAWA — Selon le député libéral John Nunziata, le président de la Chambre des communes, John Bosley, ne traite pas les députés de l'opposition de façon équitable et, par son attitude négative, décourage toute intervention de leur part.

« Lorsqu'on pose des questions, il est au bord de son siège et il tape du pied », de dire M. Nunziata lors d'une entrevue à Newsradio diffusée ce week-end.

De plus, le député libéral du comté de York South-Weston estime que le président n'est pas équitable dans l'allocation du temps de parole: « Alors qu'il laisse les ministres s'étendre sur toutes sortes de sujets, il rejette nos longs préambules. »

M. Nunziata a indiqué que les députés libéraux ont fait connaître leur mécontentement à M. Bosley mais n'a pas précisé comment ce dernier a réagi.

M. Bosley, député conservateur dans le comté de Don Valley Ouest, a été choisi président de la Chambre après l'élection des conservateurs, en septembre 1984.

— Presse Canadienne

JULES BÉLIVEAU

tit jardin situé devant la façade du vénérable édifice, à deux pas du gratte-ciel moderne de la Banque Nationale, les sulpiciens montréalais d'aujourd'hui, entourés de nombreux amis, s'apprêtaient à rendre hommage à leurs devanciers du 17e siècle.

L'occasion était trop importante pour que les choses ne soient pas faites en grand: on avait invité notamment le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne

ÉCOLE D'INFORMATIQUE MARSAN

1600, Berri (Palais du Commerce) Suite 3116, Montréal H2L 4E4 (Métro Berri-de Montigny)

POUR UNE CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (12 mois) | NIVEAU COLLÉGIAL
PROGRAMMEUR (8 mois) | PRÊTS DU GOUVERNEMENT

Prochaine session: 22 juillet — Prospectus gratuit: 842-0509

ÉCOLE DE PHOTOGRAPHIE MARSAN INC.

1600, Berri (Palais du Commerce) Suite 3116, Montréal H2L 4E4 (Métro Berri-de Montigny)

DEVENEZ PHOTOGRAPHE

AMATEUR OU PROFESSIONNEL

Cours de jour et de soir | Niveau collégial
Temps partiel et temps complet | Prêts du gouvernement

Prochaine session: 2 sept. — Prospectus gratuit: 842-8643

PASCAL

A la quincaillerie Pascal, ROULETTES

Pour l'industrie, les meubles, à toutes nos succursales

CHOIX COMPLET DE 120 NUMÉROS AU 301, RUE ST-ANTOINE OUEST

GRAND ASSORTIMENT TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION

Variété de styles à roues interchangeables

PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

Roulettes de rechange pour tondeuses, diables, poussettes à provisions, etc.

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE... VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

THERMOPOMPES

CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

SI ÉLIGIBLE À LA SUBVENTION

1er VERSEMENT DANS 6 MOIS

Subvention Hydro-Québec 650.00\$
Rabais Turcotte 300.00\$
Total 950.00\$

ESTIMATION GRATUITE

Renseignements: 215, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval

TURCOTTE INC. depuis 1951

Tel.: 662-3276/662-3277

2e ajustement c'est notre affaire...

Pour rehausser vos nouvelles toilettes, adoptez cette sandale de grand chic!

Soulier de chevreau entièrement doublé de cuir.

Beige
Blanc
Taupe
Gris

#4217

AA B C
7-9 5-9½ 5-10

Superbes sacs à main pour coordonner.

C. BEAUSOLEIL INC.

1036, rue Ontario est angle Amherst 522-6338

781, rue Jean-Talon est face au métro 272-7222

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens sont fortement en faveur des investissements étrangers au pays

■ Les Canadiens préféreraient, dans la proportion de trois contre un, que le premier ministre du Canada encourage (62 p. cent) plutôt que décourage (19 p. cent) les placements étrangers. Par ailleurs, 9 p. cent sont satisfaits de la politique actuelle tandis que neuf autres p. cent sont indécis.

Les résultats du dernier sondage ressemblent à ceux de 1983 mais sont moins favorables à l'augmentation des placements de capitaux étrangers au Canada qu'il y a un an (67 p. cent).

Le dernier sondage démontre que si une simple majorité des partisans néo-démocrates sont en faveur des placements étrangers, par contre, près des deux tiers des libéraux et sept conservateurs sur dix verraient d'un bon oeil une augmentation des capitaux provenant de l'extérieur du Canada.

La question posée était la suivante: « Selon vous, quelle politique le premier ministre Mulroney doit-il suivre: encourager ou décourager les placements étrangers au pays? »

	Encourager	Décourager	Ne rien changer	Ne savent pas
Ensemble du pays:				
Actuellement	62%	19%	9%	9%
1984	67	16	6	12
1983	62	20	7	11
Partisans (actuellement):				
Conservateurs	70	15	9	6
Libéraux	62	22	9	7
Néo-démocrates .	51	31	11	7
Indécis	57	17	9	17

L'addition des pourcentages ne donne pas toujours exactement 100, les chiffres ayant été arrondis. En 1983 et en 1984, la question était légèrement différente et portait sur la politique de « l'homme qui ferait le meilleur premier ministre ».

Les résultats du dernier sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées au cours de la première semaine d'avril, auprès de 1,049 adultes âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

Alliance Québec à son 4e congrès

C'est une première et un signe des temps.

Alliance Québec, ce mouvement qui défend depuis plus de trois ans les droits et les intérêts de la communauté anglo-québécoise, s'est réunie au cours du week-end, non pas dans un état de pleine satisfaction, il s'en faut de beaucoup, mais dans un climat de relative sérénité.

On constate d'abord une amélioration sensible des rapports entre cet organisme de 40000 membres et le gouvernement du Parti québécois. Celui-ci ne reconnaît pas formellement la minorité de langue anglaise dans un texte officiel, mais il a inscrit les droits de ses institutions dans le préambule de la Charte de la langue française.

Dans la pratique, ce même gouvernement considère Alliance Québec comme un porte-parole, un interlocuteur privilégié de la collectivité anglophone de cette province; il reçoit et négocie avec ses représentants; il a fait droit à quelques-unes de ses demandes, notamment en éliminant les tests linguistiques auxquels étaient soumis les anglophones qui exercent des professions libérales; il a assoupli des dispositions et des règlements de la Loi 101; il s'est rallié à l'idée de la «clause Canada» dans les propositions constitutionnelles qu'il a récemment publiées.

Président sortant, Eric Maldoff reconnaissait à l'ouverture du congrès que le Québec d'aujourd'hui ne ressemble plus au Québec d'il y a trois ans en matière de langues et de droits de la minorité. Là où des progrès ont été accomplis, on trouve presque toujours la compétence et l'action efficace de M. Maldoff, Michael Goldbloom, qui lui succède à la présidence, faisait déjà partie de l'équipe de direction au sein de laquelle il s'est illustré avec talent.

La présence de M. Pierre-Marc Johnson au congrès d'Alliance Québec, le ton et le contenu de son discours aux anglophones, l'accueil plutôt favorable qu'il a reçu illustrent concrètement cette heureuse évolution des rapports entre le gouvernement et la minorité. Il est vrai que les tribunaux ont, dans quelques cas célèbres, contraint le pouvoir politique à modifier les conditions faites aux anglophones, d'où l'attachement de la communauté de langue anglaise à la charte constitutionnalisées des droits et libertés qui garantit une protection contre les entreprises du législateur provincial.

Tel est du reste l'objet même du désaccord historique et profond entre le gouvernement du PQ et Alliance Québec. Dans son discours aux délégués rassemblés samedi à Sainte-Anne-de-Bellevue, le ministre de la Justice, évoquant ses récentes propositions constitutionnelles, a engagé son auditoire à souscrire à l'idée d'une charte québécoise des droits et libertés ayant primauté sur la charte canadienne. C'est une thèse que n'acceptent pas les représentants de la minorité anglophone et, sans doute, la majorité des Québécois.

Il s'agit de savoir, en effet, si le Québec, une fois reconnu le caractère distinct de sa société, une fois octroyés les pouvoirs accrus que nécessitent la défense et l'épanouissement de sa langue et de sa culture, refusera d'adhérer à une charte canadienne dont les valeurs essentielles sont communes à tous les Canadiens. On peut admettre que soient apportées certaines modifications à la Charte canadienne pour répondre à des demandes légitimes du Québec, mais on ne voit pas pourquoi, puisqu'il veut faire partie du Canada, le Québec insisterait pour se soustraire à un chapitre vital de sa Loi fondamentale.

Sur ce point, Alliance Québec ne défend pas simplement les droits de la minorité anglophone qu'elle représente. Elle rejoint les convictions d'un large courant d'opinion au Québec.

Michel ROY

M. Elmer MacKay et ses protégés

Le solliciteur général du Canada, M. Elmer MacKay, semble destiné à se mettre et à se remettre les pieds dans les plats. Ce qui devient de plus en plus gênant pour l'administration de la justice et pour l'image de la justice au Canada.

On se souvient qu'en septembre dernier, des agents de la Gendarmerie royale découvraient 30 grammes de marijuana dans les bagages du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, qui participait à la visite royale. M. Hatfield fut plus tard accusé de possession illégale de marijuana à la suite d'une enquête menée par des membres de la GRC. Pendant le déroulement de l'enquête, M. Hatfield s'en fut trouver le solliciteur général du Canada: rencontre, un certain dimanche après-midi, dans une chambre d'hôtel, entre un suspect et le grand chef de la police.

M. MacKay déclara que c'était là une rencontre d'amis, tout simplement. Il aurait dû savoir que le solliciteur général ne pouvait, décemment, discuter d'une cause avec la personne soupçonnée par la GRC. Les critiques furent nombreuses et unanimes: M. MacKay, aussi sincère et honnête fût-il, avait alors fait preuve de mauvais jugement.

M. Hatfield fut acquitté des accusations qui pesaient sur lui. Mais dans sa défense, il s'était permis un certain nombre d'allusions accusatrices envers la GRC. Il avait déclaré que des personnes avaient pu placer cette marijuana dans ses bagages pour lui faire perdre son poste, que ces personnes avaient pu influencer les témoins dans leurs dépositions et que des agents de la GRC travaillaient à sa perte.

De telles accusations méritaient évidemment enquête. Ce qui fut fait. Le responsable de l'enquête, le commissaire Robert Simmonds, conclut qu'il était inconcevable que des policiers aient pu s'impliquer dans le dépôt de la drogue ou dans le témoignage des étudiants. Assez étrangement, c'est un commissaire de la GRC qui enquête sur ses gens. Et il les disculpe absolument.

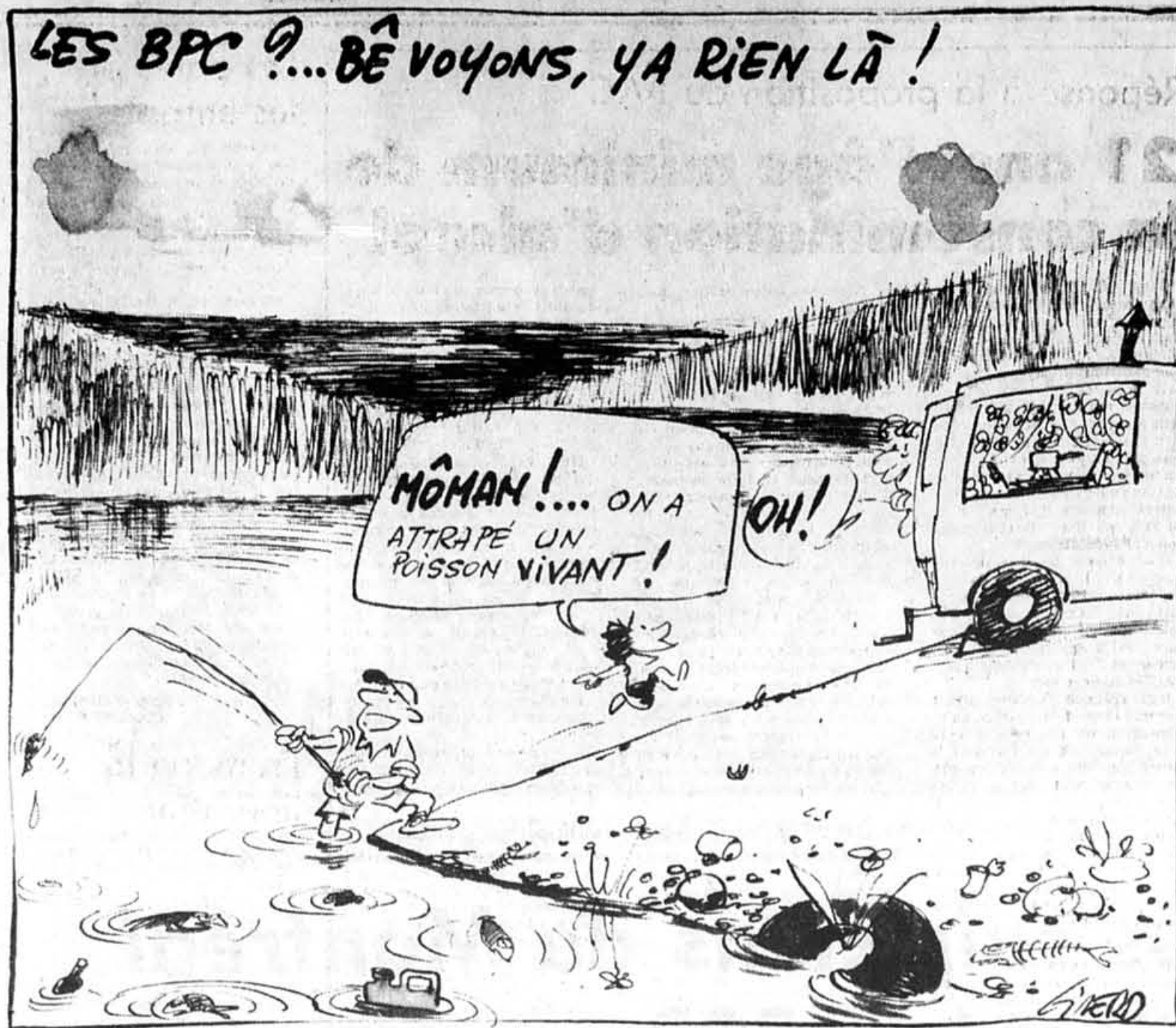
Il faudrait bien, alors, que le premier ministre du Nouveau-Brunswick s'excuse: il aurait fausement accusé la GRC. Mais M. MacKay refuse d'intervenir pour obtenir des excuses de la part de M. Hatfield, prétextant qu'un ministre fédéral ne pouvait rien exiger d'un gouvernement provincial. Et alors, la rencontre amicale, dans une chambre d'hôtel...?

Ou bien l'enquête de la GRC ne prouve rien parce qu'elle fut menée par un de ses membres; M. Hatfield devrait donc reprendre ses accusations et les mener devant les tribunaux. Ou bien l'enquête est valable, et M. Hatfield a outrageusement accusé la gendarmerie fédérale; M. MacKay doit alors exiger réparation. Son silence est évidemment très mal perçu.

Pourtant, M. MacKay sait parler: il s'est même prononcé sur une accusation portée contre un autre de ses amis par un organisme quasi judiciaire fédéral. On sait en effet que M. Robert Coates, ex-ministre de la Défense, fut accusé de harcèlement sexuel par la Commission des droits de la personne. M. MacKay s'est permis de dire que M. Coates était victime d'une machination proprement injuste... Autre grave erreur de jugement: il n'avait pas à parler d'un cas sur lequel un organisme fait enquête.

Et M. MacKay demeure le solliciteur général du Canada. Il a pourtant fait la preuve que ce poste ne lui convenait pas. Le temps que M. Mulroney met à s'en rendre compte joue contre tout le monde: lui-même, son ministre, les Canadiens, sans parler de la justice elle-même.

Jean-Guy DUBUC



(Tous droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Un déblocage bien tardif pour rescaper M. Lévesque

MM. René Lévesque et Brian Mulroney ont eu, vendredi matin, un entretien encourageant sur la question constitutionnelle et sur une formule de représentation canadienne et québécoise à un futur sommet de la francophonie. Le tout fut ponctué d'un échange de lettres, précisant les visées de chacun. Pareil déblocage mérite qu'on se réjouisse mais pourrait difficilement freiner la puissante dynamique mise en branle par M. Lévesque lui-même et qui doit aboutir à la transformation de son propre parti.

Ces jours-ci, une réforme de la Constitution canadienne, surtout échelonnée au gré de discussions qui s'annoncent très longues, n'est guère perçue comme un objectif enthousiasmant, concret, proche des préoccupations quotidiennes. En revanche, les curiosités s'avivent et les esprits s'échauffent devant la perspective d'une course au leadership à l'intérieur du Parti québécois. Dans ce contexte, les propositions historiques de M. René Lévesque, regroupant les principales revendications du Québec, prennent figure de noble testament.

En fin de semaine, M. René Lévesque était successivement comparé à Guy Lafleur et à Gandhi. Un vice-président de la compagnie Datagram, à

Boucherville, dans la circonscription de Bertrand, disait trouver triste la fin de carrière de M. René Lévesque. «Si au moins il pouvait partir en beauté comme Guy Lafleur», confiait l'homme d'affaires au représentant de LA PRESSE.

De son côté, le député péquiste Gilles Baril, dans une déclaration au Devoir, prenait la défense de son chef, M. René Lévesque, le «Gandhi québécois», précisait-il. Condamnant ceux qui poignardent dans le dos leur chef politique, le député Gilles Baril n'en disait pas moins appuyer Bernard Landry dans une éventuelle course au leadership et craignait que celle-ci ne dégénère en «concours de beautés». Serait-ce une allusion presque transparente à M. Pierre-Marc Johnson?

La sortie éclatante et quelque peu cocasse du député de Rouyn-Noranda reflète une ambiguïté de sentiments, bien présente chez plusieurs membres de la députation québécoise. Ils parlent ouvertement de la remise en question du leadership de M. René Lévesque et éprouvent par la suite des troubles de conscience.

Ils regrettent publiquement qu'on porte atteinte au père fondateur du Parti québécois, à l'initiateur de la nationalisation de l'électricité et à celui qui a imposé la démocratisa-

tion du financement des partis politiques. Mais ils ont déjà pris parti dans la lutte pour sa succession.

Le Parti québécois célèbre un bien étrange anniversaire. En juin 1984, cette formation, avec l'accord de M. René Lévesque, réitérait son intention de mener sa prochaine campagne électorale sur le thème de la souveraineté. Cinq mois plus tard, M. René Lévesque contraignait son parti à faire un virage brusque, une soudaine embardée. Sept ministres quittaient le cabinet.

Constatant, tout comme son homologue fédéral, que la confrontation entre paliers de gouvernement n'est plus rentable auprès de l'électorat (comme les sondages le démontrent), M. René Lévesque avait décidé de s'entendre avec Ottawa.

Des observateurs estiment que les candidats péquistes aux quatre élections partielles ont moins de chances de victoire que des chrétiens livrés aux lions dans un cirque romain. C'est dire à quel point la victoire de M. René Lévesque sur l'aile radicale de son parti s'est avérée coûteuse: la méfiance populaire s'est accrue, envers ce gouvernement aux humeurs instables, et le processus d'une course au leadership s'est sourdement déclenché.

Dès l'automne dernier, des militants prévoyants avaient proposé et fait adopter un mécanisme innovateur: le prochain chef du Parti québécois ne sera pas élu sur la base de délégués choisis dans les associations régionales mais le sera au suffrage universel des membres actuels et futurs de cette formation. Ce mode de participation est appelé à transformer profondément le parti et à lui donner de nouvelles orientations.

Dans l'hypothèse vraisemblable où René Lévesque quitterait cet été, avant ou après ses vacances sur la Côte Est américaine, une épuisante campagne au leadership de 90 jours pourrait se poursuivre jusqu'à l'automne. L'inscription de simples citoyens, futurs électeurs voulant devenir membres du PQ et influencer sur le congrès au leadership, devrait aboutir dans une dynamique intéressante, analogue à celle des primaires américaines.

M. René Lévesque aime encore dérouter ses adversaires. Une fois choisis son moment historique, il le cachera le plus longtemps possible, répondant aux questions d'un oeil goguenard. Il tient encore à surprendre ses concitoyens sinon à se donner toutes les chances pour que survienne un dernier miracle...



(Collaboration spéciale)

Michelle PARENT

Il faut valoriser les travailleurs

Dans le rapport publié par le Centre de Recherche et de Statistique sur le marché du travail on note qu'il y a 23,5 millions de jours perdus au Québec par année comparativement à 30,06 en Ontario. Quand on considère qu'il y a plus de travailleurs en Ontario qu'au Québec, cela représente plus de jours perdus pour le Québec. Pour le Canada, il y a 80,25 millions de jours perdus.

Les jours de maladie non cumulatifs et non récupérables, l'insatisfaction au travail et les «vraies» maladies sont les principales causes de l'absentéisme. On remarque, chez les travailleurs satisfaits de leur travail, un taux d'incidence des absences de 5,7 p. cent tandis que chez les travailleurs insatisfaits, le taux s'élève à 8 p. cent.

Nous pouvons invoquer plusieurs raisons pour expliquer l'insatisfaction au travail. Mais, la première qui nous vient à l'esprit vient du manque de communication entre patrons et employés.

Dans les petits bureaux, la communication est plus facile que dans les grandes sociétés où l'employé est loin des centres de décisions.

Ce manque de contacts verbaux avec le grand patron décourage, démotive même l'employé.

Dans un commentaire rédigé par Louise Côté Desblonde et Réal Morissette, les auteurs mentionnent également que c'est dans l'administration publique, chez les fonctionnaires, les enseignants et les membres du personnel hospitalier que l'on retrouve le plus haut taux d'absentéisme, soit 7,85 p. cent.

Par contre, chez les agriculteurs et les travailleurs dans le secteur des mines et des forêts, on ne remarque que 3,68 p. cent d'absentéisme.

Pourquoi retrouve-t-on chez les cols blancs le plus haut taux d'absentéisme? Ce n'est certainement pas à cause de la sécurité d'emploi dont bénéficient les employés du secteur public.

La raison principale ne serait-elle pas le manque de défis à relever? Le travailleur aime bien se sentir utile à son travail. Lorsqu'il ne produit pas, il en ressent un degré d'insatisfaction qui vient du plus profond de son être. Or, il arrive aussi, pour celui qui travaille avec ardeur, à l'intérieur d'une société d'État, qu'il soit mal considéré et jaloux même par ses camarades. Également, à un certain niveau, les directeurs n'osent pas prendre des décisions qui font mal parfois, par peur de perdre leur situation ou d'être mutés.

Cette peur «maudite» empêche les uns de travailler et les autres de prendre des décisions.

Chez les agriculteurs, on sent la terre, on la respire, on la remue. Chez les fonctionnaires, on a l'impression de faire face à une machine bureaucratique infranchissable. On ne se sent pas responsable parce que le patron ne donne pas de responsabilités.

Les moyens de communication

qu'on se vante tant d'avoir en Amérique du Nord semblent servir plus les intérêts des uns que de voir à ce que les autres accomplissent leur travail avec dignité.

Si on établissait des bonnes relations entre employeurs et employés, il en résulterait une augmentation de la productivité. Au Japon, le patron et ses représentants communiquent de très près avec leurs employés. Ceux-ci sentent qu'il existe une communication honnête. Bref, le patron au Japon se comporte comme s'il était un bon père de famille. Ici, l'employé se sent trop loin des centres de décisions. Il n'est pas invité à les prendre. Et si on l'invite, on ne tient pas compte de son point de vue.

Encourager l'apathie, c'est contribuer à la baisse de productivité.

Il faut donc non seulement valoriser le travailleur, mais aussi trouver des formules nouvelles pour relever les défis qui surviennent.

Réponse à la proposition du BAC

21 ans: l'âge minimum de la consommation d'alcool

Dans le feu de la campagne publicitaire qu'a déclenchée le BAC (Bureau d'assurances du Canada) pour voir porter à 21 ans l'âge minimum pour la consommation d'alcool dans tout le pays, il nous paraît important, comme chercheur, d'entamer la polémique pour que tous et chacune comprennent l'impact des pressions politiques qui font jour, à travers les requêtes très bien documentées du BAC et reliées aux mesures législatives adoptées chez nos voisins du Sud, qui fixent la consommation d'alcool à 21 ans.

Il est évident que nous ne critiquerons pas le bien-fondé des statistiques qui sont produites par le BAC. Nous les connaissons depuis longtemps, elles font partie d'une dure réalité que personne n'ose toucher et il est très louable que le BAC les ait dévoilées.

Il est vrai que les jeunes contrôlent mal l'ingestion d'alcool, qu'ils démontrent une tolérance moindre à ce produit. Ce qui fait qu'à la même quantité d'alcool ingérée, les réflexes sont plus perturbés chez le jeune que chez l'adulte. Il est clair aussi que le jeune en état d'ébriété est un risque social énorme, parce qu'il tue et qu'il se tue au volant ou au guidon d'un véhicule à moteur; trois fois plus souvent qu'avec n'importe quelle autre cause de décès.

Nous sommes au courant des effets que les poussées d'hormones mâles (testostérone) que subissent les jeunes de 14 à 21 ans les rendent très inconscients des dangers qu'ils courent et c'est pour cela que les jeunes hommes sont beaucoup plus touchés que les jeunes filles. Nous pensons que le problème est bien posé par le BAC et il est très présent dans notre société.

Par contre, l'outil légal proposé pour le résoudre nous paraît semblable à un cataplasme de moutarde sur une plaie gangréneuse. En effet, une de nos objections principales à cette solution est de savoir qu'on ne résout pas un problème d'attitude sociale vis-à-vis de la consommation de boissons alcoolisées par une seule loi. En effet, si nous ne changeons pas d'attitude vis-à-vis de l'alcool, nous n'éduquons pas, comme parents, nos enfants à se servir de l'alcool, que ce soit du vin, de la bière ou des spiritueux. Ainsi, cela ne donnera rien

de mieux que ce qui existe actuellement.

Nous avons tous la possibilité de nous saouler, mais une fois saouls nous n'avons plus de droit: de conduire un véhicule quelconque; de faire violence d'aucune façon à autrui; aux hommes, femmes, enfants, animaux, ou à la propriété d'autrui; de démontrer aux autres toutes sortes d'irresponsabilités sociales pour se faire mousser; d'utiliser cet expédient pour faire sa vie. Ce que nous venons de décrire est le spectacle que nous, adultes, offrons aux jeunes. Pourquoi, et de quelle autorité, pourrait-on imposer aux jeunes, que sont nos enfants, une façon de vivre différente de la nôtre? Pensons-nous sérieusement pouvoir changer les comportements de nos jeunes par une série d'interdits légaux, dénués de sens pour eux? C'est pour cela que nous pensons que la solution envisagée par le BAC est illusoire et ne donnera pas les effets escomptés pour eux, mais pourrait même avoir des effets contraires.

Voici les arguments capables d'étayer cette assertion. D'abord, il nous faut nous rappeler qu'il existe déjà une loi sur la conduite en état d'ébriété qui s'applique à tous les conducteurs de tous âges. Récemment, le gouvernement fédéral a accru les pénalités pour la rendre plus mordante.

Malheureusement, les expériences et recherches dans divers autres États: américain, suédois, norvégien, finlandais, etc., démontrent que l'efficacité d'une législation dans le domaine de la conduite en état d'ébriété est reliée à la coercition appliquée. Autrement dit, plus le public est convaincu que le risque d'être pris en flagrant délit, d'être confondu devant la justice et d'être puni, est élevé, plus on respecte la loi.

Il est prouvé que dans les États où l'application stricte de la loi s'est faite, au bout d'un an le taux d'accidents en état d'ébriété et d'accidents dû à l'alcool avait diminué de façon drastique.

Aussi, il nous paraît évident que si nous voulons diminuer le taux d'accidents, il faut donner les moyens à ceux qui doivent faire respecter la loi de la faire appliquer. Nous ne voyons pas l'intérêt de créer une autre loi, qui n'aura pas plus de chances d'être obser-

vée et respectée, si on ne peut pas garantir l'application stricte de la première loi.

D'autre part, il est toujours dangereux dans une loi de traiter les jeunes en mineurs irresponsables. Ce genre de discrimination vexatoire finit toujours par créer des réseaux parallèles de marché noir: de vente d'alcool, de fausses cartes, de faux baptêmes. En quelque sorte, cela aura entraîné nos jeunes à faire ou utiliser des faux, à devenir des délinquants, à côtoyer l'illégalité, parce qu'on les a soumis à une règle comportementale que nous ne sommes pas capables de suivre nous-mêmes. C'est ce qui est arrivé en 1914 aux États-Unis avec la morphine, l'héroïne et la cocaïne, un peu plus tard dans les années 30 avec l'alcool, lors de la prohibition. Finalement, ils procédèrent à empêcher les jeunes gens de moins de 21 ans d'acheter et consommer de l'alcool.

Il est prouvé que toutes ces lois ont amené ou amèneront plus de problèmes qu'elles n'en solutionneront. Ce n'est pas avec un outil légal que l'on règlera un problème d'attitude sociale vis-à-vis de la consommation de boissons alcoolisées. Nous sommes beaucoup trop permissifs et même, dans certains cas, laxistes vis-à-vis de la consommation d'alcool. On attend trop souvent, gentiment, que le Père Noël qu'est le gouvernement, règle nos problèmes de société, sans nous déranger si possible.

Le BAC a raison, il y a un grand problème social concernant la consommation de boissons alcoolisées. Par contre, le moyen de régler les problèmes à coup de lois est une mauvaise habitude, parce qu'elle rend plus irresponsable le citoyen, ce qui va à l'encontre de l'objectif même de la loi. Et, je trouverais dommage que cela arrive à nos jeunes qui portent tous nos espoirs. Contrôler l'offre par une législation discriminatoire, cela sera très peu utile. Nous avons des lois, appliquons-les. Par contre, si nous ne voulons pas contrôler la demande en éduquant parents et enfants, la demande croîtra inexorablement, comme le prouvent toutes les recherches.

Jef-Louis BONNARDEAUX, Ph.D., D.Sc.
Faculté de l'éducation permanente
Université de Montréal

Les parcs et les enfants

Récemment, nous sommes allées au parc Jean-Paul II afin que nos enfants profitent de la belle saison. La superficie du parc semble satisfaire les autorités quand il s'agit de recevoir le Saint-Père, mais à notre grande déception, il n'offre aucune satisfaction à nos enfants.

Moins de 5% du terrain est consacré aux accessoires permettant aux enfants de jouer. De plus, l'entretien est négligé, les balançoires sont brisées et défraîchies; la roue ne tourne plus. Le sol est jonché de bouteilles cassées, de paquets de cigarettes, etc.

Nous croyons qu'une révision des installations s'impose. Les parcs pourraient être plus attrayants et pourraient être organisés en fonction du développement moteur de l'enfant. Pensez à ceux qui doivent passer l'été en ville; ils n'ont que des parcs désuets et des ruelles malpropres pour s'amuser.

M. Drapeau, après vos périples outre-mer, peut-être pourriez-vous prendre quelques vacances à Disney World et nous en revenir chargé de grandes idées?

Michelle DUBOIS
Diane FORTIN

Fruits de la libération

La toute récente publication de Denise Bombardier («Une enfance à l'eau bénite») suit la tradition d'une génération d'auteurs qui se complaisait à lancer des invectives aux autorités d'un Québec de jadis. On nous sert un plat de clichés et de caricatures assaisonnées de l'épice d'un libéralisme plutôt nébuleux d'adolescence fébrile. On y fait le procès de la Morale qui se voit jugée coupable d'obscurantisme et de noirceur.

Mais qu'en est-il de la luminosité des valeurs véhiculées et instaurées par cette génération libérée des ténèbres? Jetons un coup d'oeil à ses fruits: pornographie, taux de suicide alarmant, drogue, déroute sexuelle, délinquance juvénile croissante, etc.

Où est donc l'autocritique? A quand leur analyse incisive de la société qu'ils ont bâtie et dont nous avons hérité? La feuille de route de cette génération est plutôt sombre et les perspectives d'avenir ne s'avèrent pas moins obscures. Si l'image de leur enfance est une d'eau bénite, celle de la nôtre ne tient à rien de moins que de leur eau polluée.

Richard BRISEBOIS
Montréal-Nord

Décourageant

M. Yves L. Duhaime
Ministre des Finances
Je suis un assuré et un citoyen du Québec et je me prononce contre la taxe sur les primes d'assurance.

Je ne m'assure pas par plaisir mais par nécessité. Pourquoi me taxer quand je prends mes responsabilités pour ma sécurité et la sécurité des miens au lieu de compter sur le gouvernement et de devenir un fardeau pour la société?

Avec une taxe comme celle-là, vous venez chercher d'une main plus que vous ne donnez de l'autre. C'est inquiétant et cela montre que vous ne favorisez pas vraiment les familles, en plus de décourager ceux qui ont déjà de la difficulté à s'assurer convenablement.

Jusqu'où ira le gouvernement? Il faut stopper cette taxe immédiatement.

Bernard DURANTE
Montréal

Erreurs judiciaires et compensations

L'erreur judiciaire peut être soit provisoire, soit définitive, selon que la Justice se sera trompée soit momentanément, c'est-à-dire en première instance, soit péremptoirement, c'est-à-dire en dernier ressort, scellée du cachet et sous l'autorité de la chose jugée.

Et, à justice ou injustice égale, nul ne peut raisonnablement prétendre à l'avance en être immunisé parce que nanti de quelque supériorité. Juges ou avocats, ministres ou députés, médecins ou notaires, professeurs ou ingénieurs, architectes ou industriels, banquiers ou rentiers, pharmaciens ou infirmières, riches ou pauvres, qui, du plus célèbre au plus anonyme, oserait honnêtement jurer se savoir vivre et dormir à l'abri constant de cette fatalité qu'il n'aurait peut-être crue qu'un mythe: l'erreur judiciaire?

La Justice peut entraîner la condamnation d'un innocent parce que trompée soit volontairement, soit involontairement. Ainsi, l'expertise ou le témoignage honnête mais carrément erroné sera aussi néfaste que l'évaluation mensongère d'une situation ou le faux serment, s'il en résulte le châtiement d'un homme pour un crime qu'il n'a pas commis ou, qui plus est, n'a effectivement pas été commis.

Par exemple, le tribunal concluant au meurtre alors qu'il s'agit bel et bien d'un suicide ou d'une mort naturelle se sera mépris sur la cause exacte du décès; et si un verdict de culpabilité en résulte, pour le «meurtrier», la peine sera la même, que la Cour ait été abusée ou non par le parjure. Et la fatalité aura curieusement rejoint et frappé deux victimes: l'une se sera enlevée la vie, l'autre se sera fait «imposer» la vie.

Mais advenant qu'avec l'écoulement du temps la vérité en vienne à quitter son maquillage et que, dame Justice se ravissant, elle élève enfin la voix pour innocenter à bon droit l'«assassin» qu'elle avait jadis emprisonné, jugé et condamné, qui devrait ainsi lui compenser la perte des ans et sa commune renommée? Quelle sont les assises de la fixation du quantum de compensation?

Certes, le recours en dommages-intérêts contre le faux témoin et

ses complices ne saurait être dénié, mais à quoi bon laisser une victime s'illusionner sur la valeur d'un jugement que, dans la plupart des cas, elle ne pourra faire exécuter, les défendeurs étant soit insolubles, soit introuvables. D'autre part, selon le droit actuel, l'Etat, en principe, ne peut être tenu ni forcé pour autant. Et force nous est de constater que, à travers les cas récents, la Reine ne s'est point montrée magnanime.

Quoi qu'il en soit, la vie en liberté demeure non seulement un droit naturel, mais aussi une garantie constitutionnelle. L'Etat qui, par le bras de la Justice, abuse ou non, l'aura erronément et arbitrairement fauchée et confinée au cachot, devrait en retour, par ses lois, réparer son erreur et stipuler dédommagement de plein droit.

Et s'il est vrai que ni la vie ni la liberté n'ont de prix, celui que l'Etat se verrait contraint d'ainsi réhabiliter devrait, de la même façon, pouvoir juridiquement cumuler double traitement: compensation financière pour dommages matériels subis (pertes de salaire, faillite du commerce, saisie et vente de la propriété, atteinte à la réputation, perte de jouissance de la vie, etc.) et pour souffrances morales infligées (tant la torture psychologique née de l'attente des verdicts et sentence que de leur réclamation, imposition et purgation proprement dite).

L'Etat devrait en outre restituer à sa victime, en même temps que ses droits perdus, l'estime publique, en puisant, à même les fonds collectifs, les ressources nécessaires au financement d'une campagne publicitaire clamant son innocence et ce, tant dans la presse que sur les ondes.

Enfin, comme rien ne saurait équitablement racheter les tares de l'erreur judiciaire et que même l'argent ne pourra, en certains cas, avoir valeur d'estime, celui dont le rôle est de juger devrait toujours songer que, peu importe l'opinion publique, il vaut mille fois mieux laisser libre un coupable que de châtier un innocent!

Robert LA HAYE
criminaliste
Montréal

Savoir jouer le jeu et mentir

On se trouve donc chanceux de vivre dans un pays libre. Sans compter tous ces jeux que l'on doit jouer et mentir pour tout et rien.

C'est rendu que se chercher un logement, c'est jouer tout un jeu: se faire accompagner par un homme si on est une femme célibataire et faire se rétracter le conjoint fictif après; ne pas dire que l'on a un enfant ou bien vanter sa tranquillité; inventer un travail et un employeur si on est assistée sociale ou sur le chômage; donner le numéro de téléphone d'un ami qui jouera le rôle du propriétaire si on n'est pas en bons termes avec ce dernier; porter une alliance pour prouver qu'on est mariée, etc.

Après ça on viendra dire qu'on vit dans une société libre. Mais où est donc la dignité humaine quand

on n'arrive même pas à se loger sans inventer un tissu de mensonges? Vous me direz que le propriétaire cherche à se protéger, qu'il (elle) a besoin de garanties. Où sont ces garanties quand tout le monde doit mentir? C'est donc celui ou celle qui ment le mieux, à des lettres de références en masse qui est le «bon locataire».

Vous me direz évidemment que c'est ça la société dans laquelle on doit vivre: tout le monde ment, il faut que tu mentes toi aussi, jouer le fameux jeu et savoir se vendre. C'est bien mieux qu'en Russie quand même. Ici, l'Etat c'est un peu tout le monde; c'est le petit propriétaire qui veut tout savoir même ton numéro de compte de banque, c'est le patron...

Ici, argent égale pouvoir, pou-

voir de scruter dans la vie privée des moins bien nantis, des plus faibles, des minorités. Tout le monde le sait mais personne n'y peut rien. C'est comme la menace des bombes qui plane au-dessus de nos têtes; encore là on est impuissant même avec de l'argent en poche.

Et si on dit non à ça, si on devient peintre-coloriste pour apporter quand même sa contribution à la société, occuper une place malgré tout, on est juste une sale assistée sociale qui ne veut pas travailler.

Je déménage dans un mois avec mon enfant. Je ne sais pas où. Il louerait à qui ne sait pas «jouer le jeu», qui?

Chantal JARRY
Montréal

LIBRE OPINION

Devant une autre mission impossible?

M. Robert Murphy, sous-secrétaire d'Etat américain, souhaite la constitution d'une délégation jordan-palestinienne qui pourrait amorcer des négociations avec les États-Unis et, par la suite, avec Israël dans le cadre d'un élargissement des Accords de Camp David. Il a rencontré à cet effet non seulement les représentants officiels de la Jordanie, de la Syrie, d'Israël, mais aussi des représentants officiels des Palestiniens, maires de villes se trouvant actuellement sous contrôle israélien dans les territoires de Gaza, Samarie et Judée et notables palestiniens représentant les familles qui traditionnellement sont les porte-parole des Arabes de ces régions.

David CATARIVAS
journaliste

Cela n'a pas manqué de poser des problèmes mais d'importance mineure et qui ont pu être résolus. Ce qui n'a pas été résolu, c'est le problème de la constitution de la délégation, problème qui apparaît aussi insoluble que celui de la quadrature du cercle. M. Murphy souhaite en effet voir se constituer une délégation qui sera approuvée par tout le monde: par les Jordaniens, par les Israéliens et par l'OLP. Il semble bien qu'il puisse

être possible d'obtenir l'accord de chacune de ces parties à une partie de la délégation mais non à l'ensemble, surtout en ce qui concerne les délégués palestiniens. M. Murphy semble pris au piège de la «mission impossible». Comment, en effet, obtenir en même temps l'accord de tout le monde alors qu'au départ même OLP, Jordanie et Israël ne sont pas d'accord sur ce que doivent être les représentants palestiniens.

Il n'est pas question qu'ils soient des délégués officiels de l'OLP. Il n'est pas question qu'ils soient membres des organes officiels de l'OLP. Il n'est pas question qu'ils puissent être identifiés comme représentant de l'OLP. Ces points ont été précisés à la fois par les Israéliens et les Américains.

Il n'est pas question, par ailleurs, qu'ils soient désignés par les Jordaniens ou les Israéliens, car ils ne seraient plus considérés comme représentatifs. Mais il n'est pas question non plus qu'ils soient désignés par l'OLP même en dehors de ses membres, car ils seraient alors vus comme des agents de l'OLP. Mais ils doivent être approuvés par l'OLP si l'on veut qu'ils puissent avoir un minimum de représentativité palestinienne.

Dans quelles conditions l'OLP

peut-elle donner son approbation à qui? Quelle différence peut-il y avoir, finalement, entre des délégués palestiniens nommés par l'OLP ou approuvés par l'OLP? Et comment la Jordanie et Israël peuvent-ils, à leur tour, approuver ces délégués? Monsieur Murphy tourne en rond et les chances d'ouverture d'un dialogue diminuent chaque jour.

Pendant ce temps, au nord d'Israël, au Liban c'est l'armée de défense d'Israël qui se trouve confrontée à une autre «mission impossible». Il s'agit, pour elle, d'évacuer le sud du Liban tout en créant des conditions de sécurité à la fois pour la population du sud du Liban et pour celle du nord d'Israël, en Galilée. L'instrument de cette sécurité devait être l'armée du Sud-Liban commandée par le général Lahad et reposant essentiellement sur des volontaires chrétiens, shi'ites et druzes.

Mais avec le retrait des troupes israéliennes du Liban ce pays est en train de connaître un processus — sauvage et cruel — de cantonisation. En fait, la région du Shouf est devenue un canton druze d'où les chrétiens ont été chassés. À Beyrouth-Ouest, ce sont les milices shi'ites «Amal» qui tiennent le terrain et la capitale du Liban ne l'est plus que théoriquement.

La ville de Sidon est aux mains des musulmans sunnites et des Palestiniens et les chrétiens sont en train de se réfugier dans le sud du pays. Ils tiennent encore quelques points au nord de Beyrouth, dans la région de Djounieh mais pour combien de temps?

La seule certitude dans la situation actuelle c'est la faiblesse des chrétiens dont les diverses milices ne font pas le poids et sont incapables de résister aux attaques des

Druzes, des shi'ites ou des Palestiniens. Il est vrai que tous les adversaires des chrétiens peuvent compter sur des alliés qui leur viennent effectivement en aide et leur fournissent des armes alors que les chrétiens ne peuvent pratiquement plus compter sur personne. Israël est bien décidé à ne plus intervenir et le monde chrétien reste insensible aux appels des chrétiens du Liban. Le Vatican a bien davantage élevé la voix en faveur des Palestiniens qu'il ne le fait en faveur des chrétiens du Liban.

Israël n'a plus aucune raison de faire confiance aux dirigeants de la communauté chrétienne. Le président Amin Gemayel a rompu ses engagements et fait volte-face à la première occasion et a décidé de jouer la carte syrienne à fond. Prisonnier aujourd'hui du président Assad il est incapable de venir en aide à la communauté chrétienne qui risque d'être la grande perdante de la nouvelle phase de guerre civile libanaise. Les forces chrétiennes du Liban n'avaient de poids que soutenues par Israël. Dès l'instant où ce soutien leur est retiré elles se révèlent extrêmement faibles face à leurs adversaires traditionnels.

Leur décomposition va sans doute entraîner celle de l'armée du Sud-Liban et c'est Israël qui devra assurer l'ordre dans la zone de sécurité qu'il lui est indispensable de maintenir au nord de sa frontière. Assurer l'ordre mais sans y rester et sans y compter sur des milices (comme autrefois celles du commandant Hadad) cela devient une «mission impossible»... Une de plus!

Kibboutz Hanita
Israël

De l'acharnement contre les fumeurs

Depuis une dizaine d'années, la publicité, la propagande et un lessivage de cerveaux incessant ont créé dans la population une véritable psychose de la cigarette. Le fanatisme des non-fumeurs est tel qu'ils applaudissent à tout rompre lorsque nos gouvernements haussent cavalièrement les taxes sur les tabacs. Dix dollars pour un paquet de cigarettes, ce ne serait pas encore assez cher au goût des non-fumeurs.

Les gouvernements ont beau jeu et choisissent le chemin de la facilité pour trouver des revenus.

Quoi de plus facile que de pénaliser un certain groupe de la population qui refuse de suivre leurs exhortations et leur propagande payées à coups de centaines de millions en publicité.

Ce que les gouvernements n'ont pu réussir par un lessivage de cerveaux bien orchestré, c'est-à-dire forcer tous les gens à arrêter de fumer, ils croient parvenir à leurs fins en haussant, sans vergogne, le prix des cigarettes.

S'acharner ainsi sur une certaine catégorie de citoyens (majorité ou minorité, qu'importe) est une attitude discriminatoire très dangereuse, et s'apparente à une certaine forme de dictature, de fanatisme religieux, racial ou politique. Car c'est forcer les gens à penser, à agir et à vivre de la même façon, dans le même moule. C'est l'Etat qui vous dictera ce qui est bon ou

mauvais pour vous. Si vous ne suivez pas, on vous y forcera par tous les moyens, dont celui de vous faire payer si cher votre indépendance que vous n'aurez plus la liberté de choisir.

Et bientôt, après la cigarette, ce sera les produits laitiers, les viandes et autres produits responsables du cholestérol. Tous les citoyens devront, qu'ils le veuillent ou non, se nourrir uniquement de légumes et de salades. L'espace me manque pour démontrer l'odieux et le danger d'une telle philosophie. Il m'en manque également pour pourfendre l'intolérance et le fanatisme des non-fumeurs qui oublient que beaucoup de fumeurs se retrouvent dans la classe ouvrière, les gens âgés (non, ils ne meurent pas tous jeunes), les retraités, etc. Ce ne sont pas tous des riches qui fument.

Fumer est un plaisir certain et contrairement aux drogues et à l'alcool, ne mène nullement à la déchéance de l'être. C'est pourquoi cette discrimination à l'égard des fumeurs et ces hausses de taxes répétitives sont injustes. Il est grand temps que les fumeurs se révoltent et fassent connaître leur indignation d'être à ce point exploités par des gouvernements sans imagination. Pour me défendre, dès cet instant, je fonde l'Association pour la protection des fumeurs.

Yvon BÉDARD
Montréal

Non-fumeurs harcelés

Quand des fumoirs seront-ils aménagés dans les établissements publics?

Il est temps que les fumeurs apprennent que leur habitude illogique et incompréhensible met en danger la santé de ceux qui les entourent. Nous nous opposons qu'ils nous fassent fumer malgré nous; nous nous opposons au harcèlement de nos poumons. (...)

Yvon BUREAU
Neufchatel

N.B.

- *Précédent est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général ou rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La conclusion est du rédacteur.*
- Les correspondants doivent inscrire fidèlement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: Tribune Libre, LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

SUZANNE BLAIS-GRENIER, MINISTRE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT

« On va leur prouver qu'on peut réussir »

■ OTTAWA — De tous les ministres du gouvernement Mulroney, Suzanne Blais-Grenier est peut-être celle dont l'entrée en politique fédérale a été la plus difficile.



GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

Coupures impopulaires dans son budget, déversement de BPC sur la transcanadienne dans le nord de l'Ontario, attaques répétées de l'opposition aux Communautés, elle est rapidement devenue la cible favorite des critiques et des médias d'information.

Certains analystes ont même avancé que Brian Mulroney avait fait une erreur en nommant une francophone, femme par surcroît, à la tête d'un ministère anglophone et qui attire traditionnellement plus l'attention du Canada anglais. Même ses collègues du cabinet et l'entourage immédiat du premier ministre se sont inquiétés de sa performance au sein du Conseil des ministres.

Maintenant que l'orage est passé, elle admet volontiers qu'elle a eu la vie difficile, mais elle ne s'en émeut pas.

« Mais il ne faut pas penser que ça nous fait mourir, qu'on tombe malade chaque fois qu'on nous

sort un article. On serait toujours malade », a-t-elle confié la semaine dernière au cours d'une rencontre avec LA PRESSE.

Mme Blais-Grenier reconnaît volontiers que le fait d'être francophone ne l'a pas aidée. Mais elle ne cède pas d'un centimètre sur le sujet.

« On va leur prouver que les francophones réussissent très bien dans leur portefeuille. Ils vont être très surpris. Ils vont voir que ce nouveau groupe du Québec va créer énormément de surprises dans les années à venir. Et ça, ils vont le découvrir, mais nous on le savait déjà ».

« Je parle français »

Par dessus tout, Mme Blais-Grenier n'a guère apprécié les commentaires de ceux qui lui ont reproché de ne pas parler en anglais aux Communautés.

« Je parle français aux Communautés, forcément! Je représente le comté de Rosemont qui n'a jamais élu un seul député conservateur depuis qu'il existe. Et puis je parle français parce que je représente un comté francophone ».

Malgré ces critiques, la ministre déclare qu'elle se sent bien dans son ministère.

Mais si elle aime parler d'environnement, la ministre raffole discuter du budget.

Économiste, sociologue, Suzanne Blais-Grenier déclare qu'elle est entrée en politique parce qu'elle n'en pouvait plus de sup-

porter les déclarations de Pierre Elliott Trudeau « qui disait que l'économie ne l'intéressait guère ».

Elle se porte résolument à la défense du budget Wilson, et réfute les critiques de l'opposition qui soutient que la baisse du déficit se fait sur le dos des personnes âgées.

Les vieillards ne meurent pas de faim

« Il ne faut pas parler des gens âgés comme s'ils étaient tous sur le trottoir en train de mourir de faim. Il y en a qui sont dans une situation plus dramatique que d'autres, mais ce qui est important pour le vieillard, c'est que la petite richesse qu'il a accumulée ne soit pas complètement dévastée par l'inflation. Si on maintient leur pouvoir d'achat, c'est déjà beaucoup ».

Mme Blais-Grenier estime que l'on a tort de sous-estimer l'esprit d'entreprise des Canadiens.

« Quel fou aurait pensé à venir créer un pays ici en Nouvelle-France? Qui aurait pensé qu'on serait allé se promener jusqu'au golfe du Mexique, jusque dans l'Ouest, qu'on serait allé s'installer dans le Grand Nord? C'est ça l'histoire des Canadiens ».

« Pourquoi tout d'un coup, dans les années 50, a-t-on perdu notre esprit d'entrepreneuriat? Moi j'ai une réponse. Je pense qu'on a dit aux Canadiens il faut que le gouvernement assure vos be-

soins. Le gouvernement a pris tellement de place que tout le monde s'est assis et a dit « Je ne peux pas bouger, il faut que mes besoins soient assurés. Donnons un peu d'espace à respirer aux Canadiens et vous allez voir le climat d'entrepreneuriat revenir, moi j'en suis persuadée. C'est ce qui nous a fait comme peuple, surtout au Canada-français ».

Mme Blais-Grenier applique ce raisonnement dans ses efforts actuels visant à confier à des organismes à but non lucratif la gestion des programmes d'interprétation de la nature de certains centres fédéraux. « Ça nous permet de dégager des énergies dans mon ministère des grands dossiers dont personne d'autre ne peut s'occuper, comme la gestion des produits toxiques et la gestion des eaux. Si on garde tout pour le gouvernement, la participation du secteur privé ne sera pas possible. Aucune compagnie et aucune fondation ne va subventionner le gouvernement fédéral ».

Elle applique la même philosophie aux efforts du comité Nielsen pour réorganiser le travail des ministères. « Il y a de la duplication entre les services du fédéral et des provinces, mais il y en a beaucoup entre les ministères fédéraux. Les ministères se sont développés au hasard des circonstances. L'environnement, la santé, l'agriculture, les pêches



Mme Suzanne Blais-Grenier, ministre fédéral de l'Environnement.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

et océans, c'est très interreliés. Il est évident qu'il faut se poser des questions », conclut-elle avec conviction.

Une conviction qui ne passe pas l'écran lorsqu'elle intervient à la

Chambre des Communautés. Mais une conviction peu commune et très articulée en entrevue. Suzanne Blais-Grenier a peut-être la peau plus dure que l'on ne le croyait...



François Lamoureux, président du syndicat



Raynald Fréchette, ministre du Travail.

10 MOIS DE GRÈVE À MARINE INDUSTRIE L'absence de confiance entre les parties est responsable du pourrissement du conflit

■ La dernière intervention possible du gouvernement dans le conflit de Marine Industrie de Sorel, qui occupe une niche particulière dans l'histoire du syndicalisme québécois, a tourné à l'échec cette semaine.



LISA BINSSE

La guerre d'usure, qui dure depuis 10 mois entre Marine et ses 1 050 employés horaires se poursuit. Pour combien de temps? Toutes les hypothèses sont bonnes. Mais, s'ajoute maintenant le spectre de la fermeture.

Malgré cet échec, un mince espoir a surgi lorsque le syndicat a répliqué avec une contre-proposition, invitant le ministre du Travail, Raynald Fréchette, à intervenir directement à la table de négociations. Estimant qu'il connaissait déjà suffisamment le climat qui régnait, il a refusé l'invitation.

Selon M. Fréchette, le rapport de médiation extraordinaire et sa recommandation constituent la seule solution pour venir à bout de ce conflit qui stagne depuis 10 mois. Les médiateurs recommandent qu'on maintienne les congédiements contre sept employés et qu'on laisse les poursuites au criminel suivre leur cours normal. Trente jours après le verdict de première instance, les médiateurs s'engagent à déterminer le sort des travailleurs impliqués, leurs recommandations devant lier l'employeur et le syndicat.

En ce qui a trait à la contre-proposition, le syndicat devra suivre les mécanismes normaux pour la présenter à l'employeur. De ce côté, rien n'indique un accueil patronal favorable.

Avec la menace de fermeture qui plane ouvertement depuis jeudi, le conflit est devenu un bourbier. Pour s'en sortir, il n'y a plus de solution miracle. Tous les recours ont été épuisés. Quelqu'un — employeur ou syndicat — devra céder.

« Nous sommes très inquiets

pour l'avenir du chantier maritime de Tracy, affirme un porte-parole de Marine. Si on perd les contrats, on risque de fermer le chantier ».

En rejetant à 80 p. cent le rapport de médiation extraordinaire mercredi dernier par vote secret, les grévistes ont, par la même occasion, donné leur aval à la contre-proposition syndicale.

Dans cette nouvelle proposition, le syndicat CSN accepte un retour au travail sans la levée des congédiements. Auparavant, il exigeait l'annulation des congédiements avant de reprendre le travail. Il demande que les congédiements deviennent des suspensions de trois mois pour les travailleurs qui seront trouvés coupables devant les tribunaux et la réintégration immédiate pour ceux qui seront acquittés. La contre-proposition est globale. Elle recouvre aussi les autres points en suspens.

Pourquoi les syndicats ont-ils repoussé les conclusions des deux médiateurs, MM. Yvan Blain et Raymond Désilets, ce qui constituait l'ultime effort pour régler la grève qui sévit depuis le 7 août dernier? La raison est fort simple: sept de leurs compagnons sont toujours congédiés. Le rapport ne dit rien du sort qui pourrait être réservé aux travailleurs congédiés s'ils sont trouvés coupables ou acquittés et n'offre aucune assurance de réintégration ou de compensation.

Ces congédiements, à la suite d'incidents violents l'automne dernier aux abords du chantier et au cours desquels des cadres et des contremaîtres ont été blessés, sont au coeur du litige depuis mars dernier.

Les positions de l'employeur et du syndicat étaient, si l'on peut dire, coulées dans le béton. La compagnie, à cause de la nature des gestes posés, tenait mordicus aux congédiements, mais s'est toujours dit prête à se soumettre à l'arbitrage accéléré.

Le syndicat CSN trouvait injuste cette mesure disciplinaire qui, à la suite des poursuites prises au criminel, constituait en quelque sorte une deuxième condamnation, mais avant jugement. Quant à l'arbitrage, le syndicat s'y refusait.

Donc, pour dénouer l'impasse, il aurait fallu être capable de convaincre l'une ou l'autre des parties de lâcher le morceau. Ce fut sans succès.

Pour le reste, souligne le rapport de médiation, l'employeur et le syndicat pourraient rapidement s'entendre avec « un minimum de confiance en l'autre, la volonté de régler et enfin, un peu de bonne foi ». Or, dans les relations entre Marine et le syndicat, ces éléments sont absents.

Il faut se rappeler que ce conflit, outre par sa durée, est également caractérisé par l'aspect politique qui l'entoure depuis le début. C'est en bonne partie dû à la présence du gouvernement dans ce dossier. On sait que Québec est impliqué par le blais de la Société générale de financement qui détient 65 p. cent des actions de Marine.

Une fois franchies toutes les étapes de la négociation traditionnelle et de la conciliation, le tout sans grand succès, le conflit a nécessité à maintes reprises l'intervention du ministre Fréchette. Un premier conseil de médiation refusé par le syndicat en février dernier, le recours à une personne-ressource (Jean-Roch Boivin, ex-conseiller du premier ministre) pour seconder le conciliateur Normand Gauthier, un conseil de médiation spéciale de trois personnes et, finalement la médiation extraordinaire avec les deux sous-ministres.

Qu'adviendra-t-il si la contre-proposition syndicale n'arrive pas à dénouer l'impasse? À ce stade-ci, il serait pour le moins prématuré d'avancer des hypothèses. Une chose est certaine, tous les recours possibles ont été tentés et ont échoué.

Se refusant à toute intervention législative pour trouver une solution au conflit, le gouvernement a dès lors épuisé ses ressources. Il ne peut plus rien faire sauf attendre qu'une ou l'autre des parties cède sur cette question-clé ou modifie suffisamment sa position pour que la question des congédiements puisse être liquidée. Le reste suivra.

L'avenir du chantier maritime dépend maintenant du syndicat et de l'employeur.

25% DES CONTRIBUTIONS PROVINCIALES DANS LES COFFRES DU PARTI FÉDÉRAL

Le Parti libéral du Canada en voie de reconstruction

■ Le Parti libéral du Canada est en train de se rebâtir au Québec, avec de nouveaux visages, premier signe de l'ère « post-Trudeau ».



PIERRE VENNAT

Ailleurs au pays, la venue imminente d'un gouvernement libéral en Ontario, la belle tenue des libéraux lors de plusieurs élections partielles ici et là au pays dernièrement, et une performance meilleure que prévu lors des élections générales à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse semblent des gages d'espoir.

Selon le vice-président national, André Lizotte, les dirigeants qui viennent ces dernières semaines d'être élus à la tête des différentes associations fédérales de comté au Québec seraient dans la plupart des cas de nouveaux venus.

M. Lizotte a d'ailleurs admis, hier, que telle était d'ailleurs la raison pour laquelle John Turner confiait des responsabilités de plus en plus importantes à M. Raymond Garneau, « une nouvelle figure sur la scène fédérale », qui ne fut pas mêlé à la querelle entre Jean Chrétien et André Ouellet pour savoir qui serait le lieutenant québécois du chef fédéral.

Cependant, il ne faudrait pas croire pour autant que Jean Chrétien est éliminé du décor. C'est ainsi qu'il dirige un groupe de travail du parti sur la paix et les relations internationales qui a commencé à parcourir le pays la semaine dernière et qui tiendra des audiences publiques à Montréal demain et mercredi.

D'ailleurs, M. Lizotte, tout en admettant la compartimentation étanche du PLC et du Parti libéral du Québec de Robert Bourassa, croit que l'appui de nombreux militants libéraux du Québec aux conservateurs le 4 septembre dernier constitue un « accident de parcours » et que dorénavant, tout comme auparavant, pour la plupart des militants, ce sera « rouge à Québec, rouge à Ottawa ».

Dans ce sens-là, le parti fédéral souhaite la victoire de Robert Bourassa aux prochaines élections car des partis libéraux provinciaux forts aident le parti libéral fédéral, et vice versa. Depuis le 4 septembre dernier, il n'y a plus aucun gouvernement libéral au pouvoir au Canada, pour la première fois depuis un demi-siècle.

Cela dit, et aussi invraisemblable que cela puisse sembler, le PLC, qui dit pouvoir compter sur 100 000 membres au Québec, ne sait pas combien il regroupe de membres au Canada puisque dans les autres provinces, les militants adhèrent à un parti libéral provincial et que ce sont les ef-

fectifs de ceux-ci qui forment le parti fédéral. La présidente du Parti libéral du Canada, Iona Campagnolo, veut d'ailleurs changer cet état de choses au plus tôt, afin que les militants libéraux puissent adhérer directement au parti fédéral, comme c'est le cas pour le Québec.

Pour sa part, Mme Campagnolo, au sortir de trois jours de délibérations de l'exécutif du parti à Montréal, a indiqué qu'il ne s'agit pas tant pour les libéraux d'écarter les vétérans du parti qui veulent continuer que d'attirer de nouveaux visages.

S'il faut l'en croire, décimés par la défaite du 4 septembre dernier, les libéraux fédéraux estiment non seulement sortir de

Campagnolo croit que l'avenir du PLC se trouve au « centre-gauche » plutôt qu'au « centre-droite », mais elle ne croit pas que le PLC ait viré à droite durant la dernière campagne ou sous John Turner. « C'est M. Mulroney qui, au contraire, a tellement copié les libéraux que les gens ne voyaient plus la différence. Depuis le budget Wilson, qui favorisait notamment les multinationales du pétrole, on s'en rend compte dans l'Ouest d'où je viens, aux dépens des gens ordinaires; maintenant, on ne nous confondra plus ».

Mais elle admet que le pacte intervenu entre libéraux et néo-démocrates la semaine dernière en Ontario peut faire penser à



La présidente du Parti libéral du Canada, Mme Iona Campagnolo.

leur « purgatoire » politique et reprendre du poil de la bête, mais ils en sont à l'étape de la « professionnalisation » du parti dans les régions du pays où il n'existait que sur papier à l'époque de Pierre Trudeau.

Si tel n'était pas le cas au Québec, le PLC n'existait pratiquement pas dans plusieurs provinces du pays, déclare M. Lizotte. Tel ne sera plus dorénavant le cas et quand on parle de « professionnalisation » du parti, il ne faut pas croire, dit-il, qu'on remplira les bureaux de Montréal de nouveaux permanents mais bien qu'on organisera de telles permanences partout au pays, là où il n'en existait pas.

Permanences qui, à part le cas très spécial du Québec, serviront généralement à la fois aux partis provinciaux et au parti fédéral, les « clientèles » et même les structures se confondant ailleurs au pays.

À « titre personnel », Mme



Le chef du Parti libéral du Canada, John Turner.

l'époque où le premier ministre fédéral Mackenzie King, lorsqu'en difficulté, allait puiser les meilleures parties du programme du défunt CCF, ancêtre du NPD, tuant celui-ci dans l'oeuf.

Par ailleurs, l'argent étant le nerf de la guerre, les quelque 40 personnes, venant de tous les coins du pays, qui ont discuté vendredi, samedi et hier à Montréal, ont fini par tomber d'accord sur le nouveau mode de financement du parti, qui veut que 25 p. cent des sommes recueillies dans les provinces aillent au parti fédéral, ce qui avait fait rechigner les Québécois au début.

Elle a aussi annoncé qu'outre le groupe de travail mis sur pied sous la présidence de M. Chrétien, il y en aura quatre autres (un sur l'agriculture, un sur le commerce extérieur, un sur l'environnement et un sur l'emploi) qui vont parcourir le pays afin de préparer le congrès du parti de 1986 et lui donner des idées nouvelles.

Les fruits de mer n'échappent pas aux dangers des BPC

■ QUÉBEC — Bien que beaucoup moins affectés par les biphényles polychlorés (BPC) que le poisson d'eau douce, les produits marins sont eux aussi touchés par cette forme maintenant universelle de pollution.

**PIERRE
TOURANGEAU**
de la Presse
Canadienne

Toutefois, à la différence du poisson d'eau douce, la mise en marché de la majorité des produits marins fait l'objet d'un certain contrôle du ministère fédéral des Pêches et Océans.

Cette surveillance est exercée sur les produits destinés à l'exportation mais elle est loin d'être la même pour toutes les espèces comme en font foi les chiffres fournis par le ministère.

En 1984, Pêches et Océans effectuait au Québec 1689 analyses pour déterminer la teneur en BPC de poissons ou de fruits de mer; 80 p. cent de ces analyses (1351) ont été effectuées sur le poisson importé tandis que 20 p. cent (337) l'étaient sur les produits de la mer destinés à l'exportation.

Les 20 p. cent d'usines québécoises qui vendent leur production sur le marché québécois seulement écoulent donc des produits dont la teneur en

BPC et en toxiques autres n'est jamais vérifiée.

Surveillance sélective

Les derniers résultats disponibles de ce genre d'analyses, qui datent de 1983, indiquent qu'il n'y a à peu près pas de BPC dans la morue, de zéro à 0,19 parties par million (ppm) dans les moules, 0,050 ppm dans le homard et jusqu'à 0,27 dans le hareng.

En ce qui a trait au sébaste, les seules analyses disponibles remontent à 82 et portent sur une quinzaine d'échantillons seulement. Ils révèlent la présence de 1,13 ppm de BPC.

Sur 60 échantillons de maquereau, prélevés en 82 également, on a obtenu une moyenne de 0,3 ppm tandis que, sur dix échantillons seulement de pétoncle, on a obtenu en 81 une moyenne de 0,090 ppm.

Dans le cas du flétan, les résultats disponibles datent de 72 et révèlent une contamination à l'époque de 0,7 ppm.

Pour cette espèce on peut difficilement se reposer sur ces résultats pour en déterminer l'état actuel. Même chose pour le sébaste et le pétoncle dont on n'a analysé respectivement que 15 spécimens il y a trois ans et dix spécimens il y a quatre ans.

• Quand les analyses sur une espèce révèlent au fil des ans

une histoire à peu près nulle de contamination, explique M. Jean-Yves Roy de Pé-

ches et Océans, il est normal qu'on mette nos énergies sur d'autres espèces qui

montrent toujours, par exemple, de fortes teneurs en BPC. • M. Roy précise que

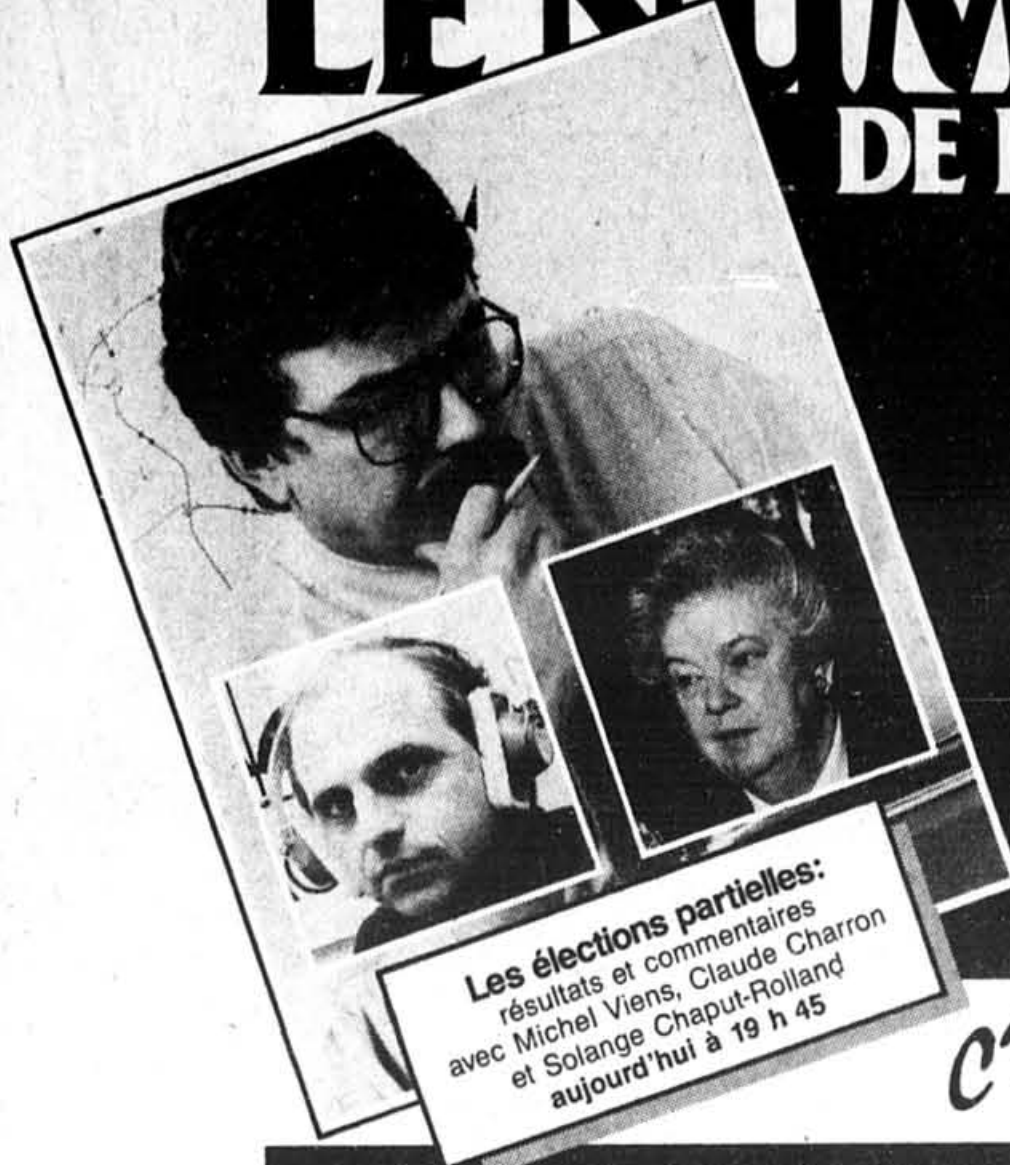
c'est ce qui se produit avec l'anguille dont chaque pêche est analysée.

Il ajoute que le ministère procède aussi à des analyses bactériologiques et organo-

léptiques dans ses nombreux laboratoires régionaux du Qué-

bec, en plus des analyses toxicologiques à son laboratoire de Longueuil.

LE NUMÉRO UN DE L'INFORMATION



Les élections partielles:
résultats et commentaires
avec Michel Viens, Claude Charron
et Solange Chaput-Rolland
aujourd'hui à 19 h 45

Pour tout savoir

- Une équipe crédible
- Une équipe active
- Une équipe présente

*ton choix...
c'est toujours
le meilleur*

CKAC 73

L'abonnement spécial

**3 MOIS
99\$**

signé:
Centre de conditionnement
Nautilus®

Profitez de notre abonnement spécial - 3 mois pour seulement 99,00 \$. Retrouvez la forme au maximum. Mincissez, raffermissez. Développez ou tonifiez tous vos muscles. Préparez votre corps en vue des beaux jours de l'été. En un temps record. À votre rythme. Aux heures qui vous conviennent. Au Centre de conditionnement Nautilus de votre choix. Hâtez-vous, le nombre de place est limité.

DERNIÈRE SEMAINE

*La forme
au maximum*

■ Essai gratuit sur rendez-vous ■ Essai gratuit sur rendez-vous ■ Essai gratuit sur rendez-vous ■

Centre de conditionnement Nautilus®	ANJOU	LASALLE	LAVAL	PLACE VICTORIA	ST-LAURENT
1777, Marquette est 352-1481	1000, Ste-Justine 366-6300	Club de Tennis Val des Alpes 1055, St-Martin est 866-2686	Tour de la Bourse Niveau du Métro 871-9544	Côte de Liesse Placard Club 8305, Côte de Liesse 739-2289	
BROSSARD Racquetball Plot 1870, Panama 872-9883	LAVAL Centre Sportif Carrefour Laval 3095, Autoroute Laval 881-6455	LONGUEUIL Club de Tennis intérieur de Longueuil 586, Côte Fleury ouest 874-6284	REPENTIGNY Club de Tennis de Longueuil 740, Pontbriand 582-0901	VILLE-MONT-ROYAL Centre d'achat Rockland Niveau des restaurants 341-1553	
CENTRE-VILLE 1226, Ste-Catherine ouest 866-1953					

Cette année c'est encore mieux! Des nouveaux copieurs, télécopieurs, calculatrices, machines à écrire électroniques, ordinateurs personnels et de l'équipement micrographique... C'est tout un spectacle!



Canon

**KIOSQUE 560
SALON DU BUREAU DE MONTRÉAL
Du 3 au 5 juin 1985. Place Bonaventure**

Renseignez-vous
sur le budget fédéral
de 1985

1-800-267-0470

De 8 h à 20 h,
heure avancée de l'Est,
tous les jours,
du lundi au vendredi,
composez sans frais
le 1-800-267-0470.

Vous pouvez aussi vous procurer
les brochures ci-contre à votre bureau
de poste ou au centre d'information
du centre commercial
le plus près de chez vous.



Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada

Canada

Barrie pleure ses 12 morts et se remet des tornades

■ BARRIE, Ontario (d'après CP) — Pleurant les victimes des tornades dévastatrices qui ont ravagé vendredi le centre-sud de l'Ontario, les communautés touchées par le désastre ont commencé hier à prendre des dispositions pour se remettre de la tragédie.

Et au moment où les salons funéraires accueillent hier les parents et amis des 12 victimes des tornades — dont quatre enfants — les autorités municipales et provinciales s'attelaient à la tâche de mettre sur pied des programmes d'aide destinés aux centaines de personnes qui sont devenues des sans-abri à la suite du passage des tornades.

La nourriture, l'hébergement et les vêtements nécessaires par les survivants constituaient les principales priorités, dans l'immédiat, au moment où affluaient les dons pour les communautés touchées et où les gouvernements provincial et fédéral promettaient une aide spéciale.

Rappelons que huit personnes ont perdu la vie à Barrie, cette ville de 45 000 habitants à environ 100 km au nord de Toronto, qui fut la plus durement touchée par trois tornades qui ont zigzagué sur plus de 100 km tard vendredi après-midi.

Deux autres personnes ont été tuées à Grand Valley et il y eut deux autres victimes à Tottenham.

Par ailleurs, plus de 300 personnes ont été blessées dans les différentes communautés qui se trouvaient sur le passage des tornades. Près de 200 personnes ont été admises au seul hôpital de Barrie et au moins 10 d'entre elles ont été transportées dans des hôpitaux torontois où quelques-unes reposaient dans un état grave ou critique, hier.

En dépit du carnage, des centaines de résidents s'en sont tirés indemnes et plusieurs observateurs ont été surpris de voir qu'il n'y ait pas eu plus de victimes.

Plus de 500 maisons ont été détruites en tout ou en partie, et au moins 20 usines ou commerces ont subi le même sort dans le centre commercial de Barrie. La piste de courses de Barrie n'a pas été épargnée non plus, de même qu'un centre commercial qui a été détruit au complet à Orangeville, à 70 km au sud-ouest de Barrie. M. Ross Archer, maire de Barrie, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'au moins 240 maisons avaient été dé-

clarées inhabitables et qu'elles devaient être détruites.

On n'a pas encore fini d'évaluer les dommages mais le premier ministre ontarien, M. Frank Miller, qui a visité la région sinistrée samedi, a dit que ça se chiffrait « par des millions et des millions de dollars — c'est tout ce qu'on peut dire. »

Des mesures de secours

Pour sa part, M. Dennis Timbrell, ministre des Affaires municipales et de l'habitation de l'Ontario, a déclaré hier à Toronto qu'il allait proposer au cabinet, aujourd'hui, une série de mesures de secours dans le domaine de l'hébergement, de l'emploi et du nettoyage pour venir en aide aux sinistrés.

Il a ajouté qu'il demanderait au gouvernement fédéral de verser davantage que ce qu'il donne habituellement dans le cas des catastrophes, c'est-à-dire un montant équivalent à celui fourni par le gouvernement provincial. « De toutes façons, a-t-il dit, nous verrons à faire ce qu'il faut et puis nous nous arrangerons avec le gouvernement fédéral plus tard. »

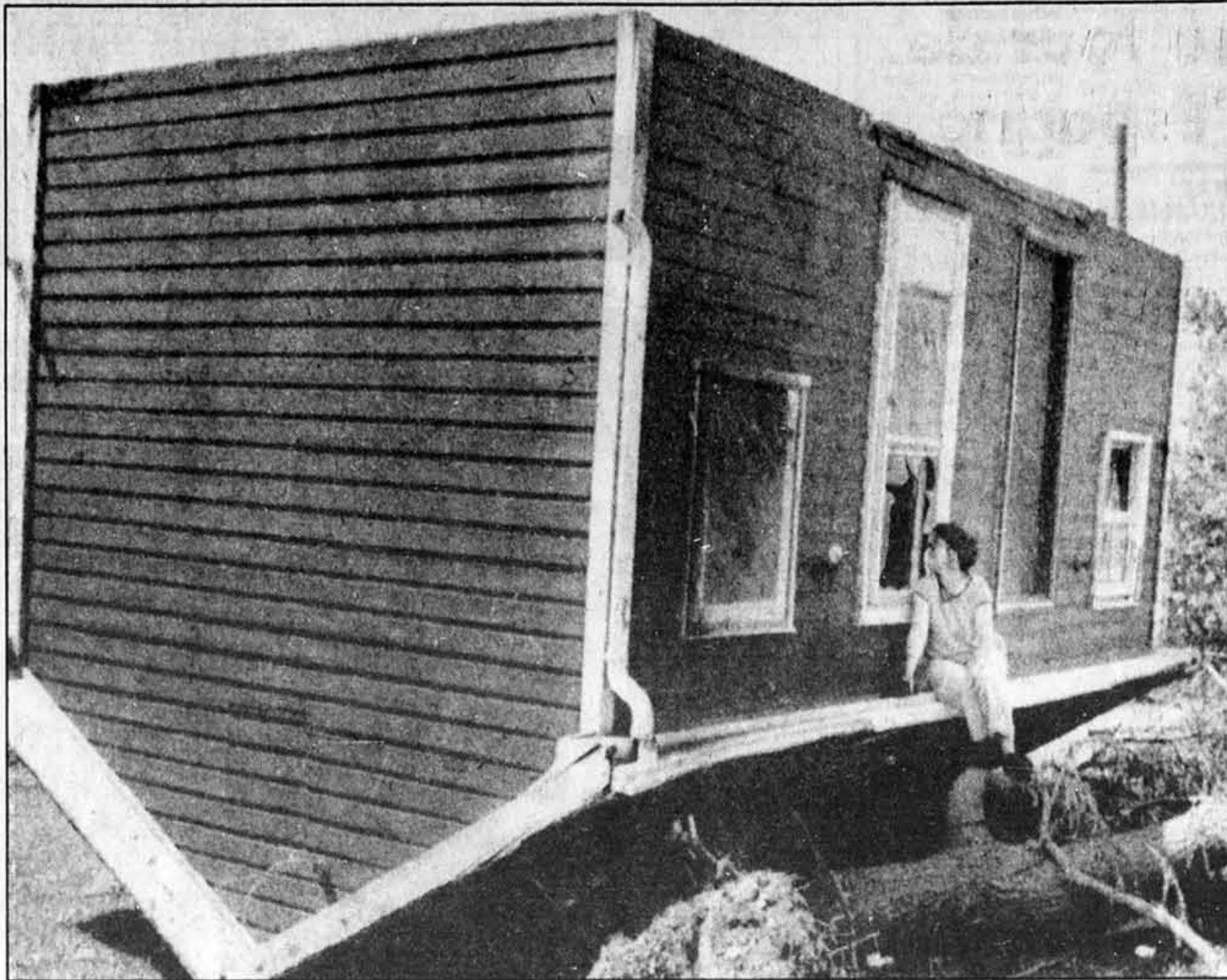
La banque Toronto Dominion a mis sur pied un fonds d'aide aux victimes de la tornade qui sera disponible à partir d'aujourd'hui dans toutes ses succursales en Ontario. La Croix-Rouge a de son côté mis en oeuvre une campagne de sollicitation de dons déductibles d'impôt.

Pendant ce temps, au moment où les secouristes continuaient en fin de semaine de fouiller les débris à la recherche d'éventuelles victimes, les sinistrés tentaient tant bien que mal de se remettre d'un des plus violents chocs subis par une population ontarienne depuis des dizaines d'années.

« Chez la plupart des gens, la première réaction en est une d'optimisme et de volonté de reprendre la vie normale le plus tôt possible », déclare M. Bob Holliwood, gérant de la Chambre de commerce de Barrie.

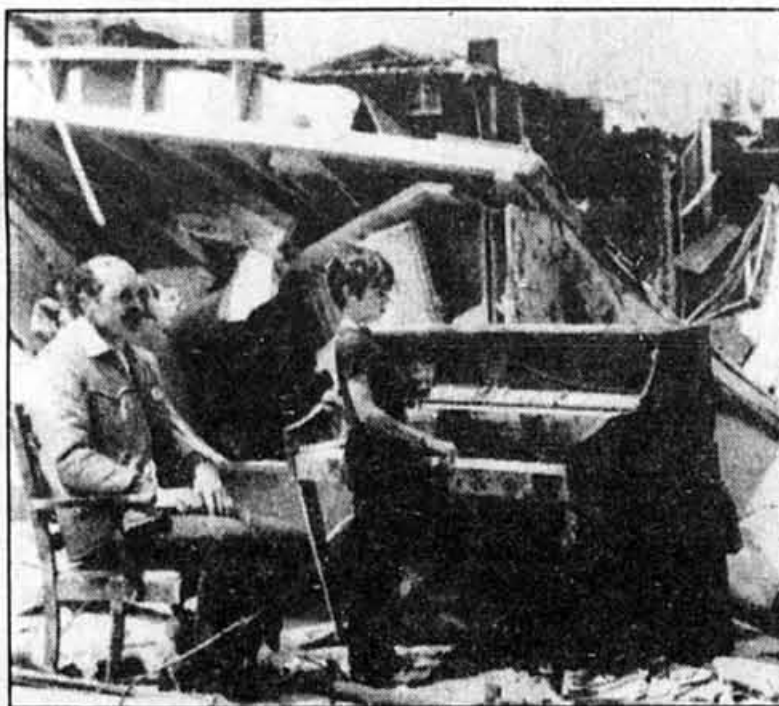
Mais ce ne sera pas chose facile, en raison des maisons détruites et des quelque 300 emplois perdus avant la destruction de nombreuses usines et de maints commerces.

« Ça va cependant faire beaucoup d'emplois dans le domaine de la construction », affirme M. John Piesley, président de la Chambre de commerce de Barrie.



Perché sur la corniche du toit de sa maison renversée par les tornades de vendredi, Betty Walsh (ci-dessus) examine ce qui reste de ses biens personnels; chanceuse, elle a été propulsée à l'extérieur et s'en est tirée indemne. Pendant ce temps, Doug Shaw et son fils Kevin (ci-dessous) tentent de se faire à l'idée que leur résidence de \$140 000 n'est plus qu'un monceau de ruines; on a tout de même sauvé le piano. Barrie a recommencé hier à se remettre de la tragédie, alors que parents et amis des sinistrés sont venus donner un coup de main pour aider les survivants à récupérer ce qui pouvait l'être...

téléphotos CP



téléphotos AP et Reuters



Pendant qu'un militaire monte la garde devant une maison pour dissuader d'éventuels pillards à Niles, en Ohio, où seul le drapeau des États-Unis semble avoir tenu bon face aux éléments destructeurs, un sinistré d'Atlantic, en Pennsylvanie, semble bien découragé...

État d'urgence en Ohio et en Pennsylvanie

■ ALBION, États-Unis (AFP) — Les gouverneurs de Pennsylvanie et de l'Ohio ont décrété l'état d'urgence et demandé des secours fédéraux après la violente tornade qui a dévasté vendredi cette région, faisant 73 morts, des centaines de blessés et des millions de dollars de dégâts.

La zone la plus gravement atteinte, aux États-Unis, a été le nord-ouest de la Pennsylvanie, près du lac Érié, où les services de secours continuaient hier à fouiller les ruines, à la recherche d'éventuelles victimes. Des milliers de sans-abri essayaient quant à eux de retrouver des souvenirs et quelques biens dans les débris de leurs maisons.

Je n'ai plus rien, se lamentait l'un d'eux. Le travail de 29 années totalement envolé. La maison de notre voisin est dans notre jardin, constatait une autre, ma Pontiac s'est envolée jusqu'au centre médical, de l'autre côté de la rue, et deux voitures du centre médical sont dans mon jardin.

Des forces de police ont été dépêchées sur les lieux, pour dissuader les cambrioleurs. La Croix-Rouge américaine a mis en place 27 centres d'hébergement, dans lesquels elle a pu abriter un millier de personnes.

Les gouverneurs de Pennsylvanie, M. Dick Thornburgh, et de l'Ohio, M. Richard Celeste, ont parcouru les comtés sinistrés. C'est indescriptible, a déclaré M. Thornburgh. Il faut le voir pour le croire. La région a

été soumise à quelque chose qui ressemble à un bombardement intensif.

Aide gouvernementale

Le gouverneur de Pennsylvanie a indiqué qu'il allait demander au président Reagan de déclarer la région zone de désastre fédérale, ce qui ouvrirait la possibilité d'une aide de l'État américain.

Plusieurs maisons d'Amishs, un groupe religieux récemment popularisé par le film Witness et qui refuse l'époque moderne et vit comme il y a 150 ans, ont été détruites par la tornade. À défaut de tout système d'assurance, la traditionnelle solidarité des membres du groupe a commencé à se manifester hier. Des groupes d'Amishs reconnaissables à leurs pantalons noirs, leurs canotiers de paille et leurs carrioles se sont mis à l'oeuvre, commençant à déblayer les ruines pour reconstruire les maisons.

Selon les services d'urgence, les dommages ont été particulièrement importants du fait que la tornade est arrivée de façon totalement inattendue, et dans une région qui n'est pas coutumière de ce genre de manifestations atmosphériques. Elle s'explique, selon les météorologues, par le heurt d'une masse d'air chaude, humide et instable, et d'une masse d'air froid et sec dominée par un champ de vents relativement forts.

Plusieurs régions des États-Unis ont été en outre soumises ce week-end à un temps particulièrement inclément.

Feux d'artifice : au tour de l'Espagne

■ C'est l'Espagne qui prend la suite, ce soir, au Concours international de feux d'artifice, sous le thème du flamenco. Même si les tirs ne commencent qu'à 22 heures, il y aura animation sur le site dès 18 heures.

GEORGES LAMON

On chuchote déjà dans les coulisses du concours que les feux espagnols de ce soir seront très appréciés de la foule : la puissance et le flamboiement des 7000 bombes et fusées de gros calibre, et les 56 Espagnols de la firme Igual Pirotechnia pourraient devenir les favoris de la foule de visiteurs. Leurs fusées lancées par centaines à la fois vont sûrement en mettre plein la vue des spectateurs.

Signalons par ailleurs que déjà une quinzaine de pays et firmes pyrotechniques, dont entre autres le Brésil et le Portugal, ont manifesté leur intention de participer à l'édition 86 et aux éditions ultérieures de l'International Benson & Hedges de feux d'artifice.

Les Italiens au fast-food

Les Italiens se sont mis à l'heure du fast-food de McDonald's depuis leur arrivée à Montréal. De meilleurs Big Mac que ceux de Paris, soutiennent-ils. Tôt levés, ils se rattrapent toutefois au déjeuner en dégustant les croissants d'une boulangerie de l'ouest de la ville. Mais bien moins bons qu'à Paris. Quand même ! Mais déception pour ce qui est du vin : il est beaucoup trop cher dans nos restaurants.

Les Chinois sont en ville

Même s'ils ne participent pas cette année au concours, les Chinois sont arrivés en délégation — sept représentants et une interprète — pour assister à titre d'observateurs à ces neuf jours de spectacles. Ils vont y demeurer plus de trois semaines. Histoire de se familiariser avec la technique des pyrotechniciens européens et en prendre de la graine. Ils ont quand même inventé la poudre...

Une véritable fraternisation mondiale semble s'être établie entre les pyrotechniciens participant au concours : ils habitent tous au même hôtel de l'ouest de Montréal.

ABC sur place

Le World News Tonight diffusera sur le réseau ABC le film du reportage de CTV sur l'inauguration du concours par les Italiens. Par ailleurs, des représentants du Journal (le Téléjournal du réseau CBC) ont décidé d'envoyer toute une équipe pour la durée du concours à Montréal pour en assurer le reportage qui sera diffusé le 14 juin à 18 heures.

Trois ans plus tard, le train de Halifax... arrive en retard

■ Le rétablissement des liaisons ferroviaires de Via Rail ne s'est pas fait sans heurts en fin de semaine : dimanche, le train en provenance de Halifax est entré en gare, à Montréal, avec plus de deux heures de retard sur son horaire.

Un porte-parole de Via, Cedric Jennings, a attribué ce gênant retard à des inondations survenues à Sussex, au Nouveau-Brunswick, à la suite de pluies abondantes. La voie ferrée étant recouverte d'eau, le train a dû beaucoup ralentir sur une distance de plusieurs kilomètres.

Le service ferroviaire Montréal-Halifax était interrompu depuis trois ans. Son rétablissement, ainsi que celui de cinq autres liaisons dans l'est et l'ouest du pays, avait fait l'objet d'une promesse électorale conservatrice pendant la campagne fédérale de l'été dernier.

Un retard de près d'une heure et demie a également été enregistré la veille, alors que le train faisait route en sens inverse, soit de Montréal à Halifax.

Cette fois-ci, le train a été ralenti à la traversée des frontières américaines dans l'État du Maine, a expliqué M. Jennings, qui promet néanmoins que ces problèmes, qui ont dans le passé fait la renommée du service aux passagers de Via, seront réglés d'ici à quelques jours seulement.

La route Montréal-Halifax passe en effet par les États-Unis. Le train quitte le Québec pour entrer dans le Maine entre le lac Mégantic et Jackman, pour ensuite pénétrer au Nouveau-

Brunswick entre McAdam et Saint-Jean.

— Presse canadienne



L'étoile du club Juventus de Turin, Michel Platini, a rendu visite hier à des fans italiens blessés mercredi dernier en Coupe d'Europe, à Bruxelles, avant le match que son équipe a livré au Liverpool.

photo Reuter

Les Anglais exclus des compétitions de soccer en Europe

■ BRUXELLES (AP, AFP) — L'Union européenne de soccer (UEFA) a exclu les équipes de soccer anglaises, pour une durée indéterminée, de toutes les compétitions européennes, à la suite du drame de Heysel où 38 personnes ont trouvé la mort.

Cette décision a été prise après plus de deux heures de discussions au sein du comité exécutif de l'UEFA, a déclaré à Bale (Suisse) le président de l'organisation, M. Jacques Georges. Le comité s'est fondé sur les premiers résultats d'une enquête menée par trois de ses délégués.

Neuf membres du comité, dont le délégué de l'Écosse, étaient présents et deux d'entre eux, représentant l'Union soviétique et l'Italie, étaient absents.

L'UEFA compte prendre de nouvelles mesures pour renforcer la sécurité dans et autour des stades, a déclaré M. Georges à l'issue de la réunion.

Aucune décision n'a encore été prise, quant à la participation de l'équipe nationale anglaise au prochain championnat d'Europe de soccer.

À Bruxelles, d'autre part, Umberto Salussoglia, 22 ans, identifié comme étant l'homme au pistolet enregistré par les caméras de la chaîne de télévision britannique ITV, attendait de comparaître lundi devant une chambre de mises en accusation.

Dans toute la péninsule italienne, dimanche, les funérailles des 31 Italiens morts à Heysel se sont poursuivies.

Les corps cependant ne seront pas inhumés immédiatement, la magistrature romaine ayant demandé que soit procédé à une seconde autopsie après celle déjà pratiquée par les autorités belges. Cette décision provoque d'ailleurs des protestations des familles.

Dans tout le pays, la foule est venue apporter son soutien aux familles des victimes. Ce fut notamment le cas à Caserte, village de la région de Rome où le

cortège accompagnant Gianni Mastracci, un jeune homme de 20 ans, jusqu'au stade local, a bloqué pendant plusieurs heures la route provinciale.

Mais c'est sans doute à Cagliari que l'émotion a atteint son comble. La capitale de la Sardaigne s'était mobilisée pour les funérailles de la plus jeune victime, Andrea Casula (11 ans) est mort avec son père qui tentait de le protéger de son corps. Il a été veillé depuis son rapatriement par ses camarades de classe et l'équipe de soccer locale à laquelle il appartenait.

Devant toutes les autorités régionales, l'évêque Piergiuliano Tiddia a demandé à la famille de pardonner cet acte de violence barbare.

La Grande-Bretagne, elle, se demande maintenant comment elle a pu produire de tels personnages, pour reprendre les termes du Sunday Times dans un éditorial intitulé *Se sentir coupable n'est pas suffisant*. Quant à l'Observer, il demande froidement : Sommes-nous une nation de crétins ?

Cette auto-critique britannique se reflète également dans les propos du premier ministre Margaret Thatcher qui a demandé à son pays de faire pénitence. Celle-ci pourrait revêtir la forme d'une exclusion de deux ou trois ans des compétitions européennes pour les clubs anglais, s'ils ne vont pas au delà de l'interdiction d'un an décidée à la fin de la semaine.

Mais les mesures envisagées par la Dame de fer prévoient aussi la création d'une carte d'identité pour les supporters et l'interdiction pour ces mêmes supporters de se déplacer pour les matches de leurs clubs à l'extérieur.

Et il s'agit bien de pénitence quand on sait que de telles mesures vont à l'encontre de la tradition britannique, considération dont Mme Thatcher n'a que faire : pour elle la lutte contre les hooligans est une priorité nationale au même titre que la violence en Ulster.

ELLE EN PROFITERA POUR SE DÉBARRASSER DE SES HOOLIGANS La Grande-Bretagne accepte de «faire pénitence»

■ LONDRES (Reuter) — La Grande-Bretagne a réagi à la suspension des clubs anglais décidée par l'UEFA en affirmant qu'elle profiterait de cette suspension pour débarrasser son soccer des supporters fanatisés.

Un porte-parole du Cabinet du premier ministre a déclaré que Mme Margaret Thatcher était déterminée à utiliser la

période d'exclusion pour «écraser une fois pour toutes le hooliganisme du soccer».

Dimanche, la police de Liverpool a mis sur pied une équipe spéciale chargée de rechercher les supporters qui ont participé à l'émeute de Heysel. L'attorney-général de la ville, sir Michael Havers, a annoncé que les supporters soupçonnés pourraient être li-

vrés à la Belgique ou à l'Italie pour y être jugés.

Lundi, Mme Thatcher, qui doit prendre la parole au Parlement, pourrait y annoncer de sévères mesures légales pour interdire les boissons dans les stades et obliger les spectateurs à demander aux clubs des laissez-passer pour assister aux matches.

Quant au chef de l'opposi-

tion travailliste, M. Neil Kinnock, il a estimé que la suspension des clubs anglais des matches européens récompensait en fait les hooligans pour leurs actions.

Revenant en Angleterre après un voyage à Vienne, le numéro un du Labour a déclaré à la presse : «Toute personne qui répond à cette horreur (de Heysel) par

l'interdiction ou la suspension récompense les brutes pour leur brutalité».

La police de Liverpool a demandé à la presse de lui envoyer les photographies prises pendant l'émeute afin d'identifier les responsables. De plus, une ligne de téléphone confidentielle sera mise en place pour inciter les témoins.

MAIGRIR LE NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE AMÉLIORÉ FAIT FONDRE LES LIVRES EXCÉDENTAIRES... VITE... VITE... VITE.



LES WEIGHT WATCHERS ANNONCENT LE NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE * AMÉLIORÉ

Nouveau Le plan d'attaque, qui est le programme d'amaigrissement le plus efficace de l'histoire des Weight Watchers, a été encore simplifié grâce aux nouvelles listes de menus, plus nombreuses et plus faciles à préparer que jamais. Alors, faites comme des millions de personnes qui ont perdu des millions de kilos en suivant le plan d'attaque, parce que cette année nous l'avons encore simplifié spécialement pour vous — spécialement pour l'adapter à votre style de vie. N'attendez plus — joignez-vous aux Weight Watchers dès aujourd'hui.

WEIGHT WATCHERS.

Pour Montréal 727-3788

- Aucun contrat
- Frais d'inscription 12 \$
- Classe hebdomadaire 6 \$
- Total 1re classe 18 \$

Weight Watchers Int'l Inc. 1984, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS.



LE SALON DE BEAUTÉ OGILVY VOUS PRÉSENTE SUPER SEPT

Le prêt-à-porter de la coiffure. Aucun rendez-vous.

Centre-ville du lundi au samedi

- coupe avec shampooing... 75¢
- shampooing revitalisant et mise en plis ou séchoir... 75¢
- permanente avec 1 ou les 2 mentionnés ci-dessus... 75¢

Le Salon offre aussi une gamme complète de produits de soins pour les cheveux.

Pour plus d'information composez : 842-7711, Salon de Beauté, au troisième, centre-ville, Carrefour Laval 688-7373.

OGILVY pour cette touche personnalisée

Carrefour Laval Du mardi au samedi Prix à Laval plus élevés à cause des lois locales.

- coupe... 75¢
- mise en plis... 75¢
- mise en plis au séchoir... 7,50\$
- permanente (tout compris)... 31\$
- shampooing revitalisant... 1,50\$
- revitalisant... 1,50\$

CENTRE-VILLE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • LES GALERIES D'ANJOU • CARREFOUR LAVAL

DEVANT LA « MARÉE MONTANTE DE MÉDIOCRITÉ » DANS LES ÉCOLES AUX É.-U. Les devoirs du soir, un remède?

WASHINGTON — Les devoirs du soir, un retour en force aux États-Unis où un nombre croissant d'éducateurs et de parents estiment qu'ils pourraient bien constituer le remède principal aux maux dont souffre le système scolaire américain.

CHRISTINE COURÇOL
de l'Agence France-Presse

L'éducation aux États-Unis est malade, c'est un fait dont personne ne doute, et qui fait le bonheur des analystes américains. Certains incriminent le manque d'ambition des nouvelles générations, d'autres le laxisme des années 60 et 70 où les têtes bien pleines n'étaient pas à la mode.

On souligne que le niveau de tous les examens a baissé et que même l'armée a été obligée de récrire ses manuels d'entraînement pour les mettre à la portée des recrues.

En 1981, à la suite de la publication d'une masse de rapports plus catastrophiques les uns que les autres, était mise en place une « commission nationale sur l'excellence de l'éducation », un groupe bipartisan. Deux ans plus tard, la commission publiait son rapport dans lequel elle critiquait sévèrement la qualité de l'enseignement aux États-Unis.

Selon elle, les écoles étaient assaillies par « une marée montante de médiocrité », qui menaçait l'avenir des États-Unis « en tant que nation et en tant que peuple ». Entre autres remèdes, la commission recommandait qu'il soit donné aux étudiants « beaucoup plus de travail à la maison

que ce n'est le cas actuellement ».

Six heures par semaines

Les chiffres sont frappants : 20 à 27 millions d'Américains sont analphabètes, dont 13 p. cent de jeunes. Depuis 1963, en outre, on assiste à une baisse régulière des résultats aux tests standardisés qui, en l'absence d'un baccalauréat, servent d'examen d'entrée aux universités.

Par ailleurs, selon un sondage récent, les Américains de 7 à 18 ans font en moyenne seulement 6 heures et demie de devoirs par semaine, selon leur âge, avec une pointe d'un peu plus de 8 heures chez les filles du secondaire. Les enfants des écoles et collèges privés travaillent en général nettement plus que

ceux du secteur public, avec un moyen d'un peu plus de 14 heures.

L'an dernier, en application des recommandations du rapport, les responsables du système scolaire de la Ville de New York imposaient que tous les enfants fassent des devoirs du soir, avec un minimum de temps de 20 minutes par jour à l'âge de six ans et de deux heures pour les plus grands. Une politique similaire était adoptée dans le Connecticut.

Ce genre de décision bénéficie d'un appui souvent massif des parents. Selon un sondage, 59 p. cent des parents d'enfants du primaire et 67 p. cent de parents d'enfants du secondaire estiment que leurs enfants ne travaillent pas assez ni à l'école

ni à la maison. Et un article contre les devoirs à la maison, publié récemment dans le *Washington Post* par un des ses éditorialistes les plus libéraux, a provoqué un déluge de protestations chez les lecteurs.

Une vie de chien

Les devoirs, écrivait le journaliste, assèchent les enfants et leur font perdre « tout désir d'apprendre et tout amour du travail. Ils imposent à l'étudiant une vie de chien, tenu en laisse par le maître ». Ce à quoi les parents ont rétorqué que les devoirs permettaient un affinement des connaissances et que l'effort lui-même engen-

drait l'amour du travail en tant que tel.

Quoi qu'il en soit, il est encore trop tôt pour savoir si le retour aux devoirs du soir va guérir le système éducatif américain de tous ses maux. Déjà, pourtant, des éducateurs se montrent sceptiques. Mme Helen Featherstone, la rédactrice en chef de la *Lettre sur l'éducation d'Harvard*, une revue spécialisée, soulignait récemment qu'« en ce qui concerne les devoirs, davantage ne signifie pas forcément mieux ». Chez les plus jeunes, affirmait-elle, « les devoirs ne sont souvent que du remplissage du temps libre, alors que pour leur développement il est indis-

pensable qu'ils se livrent à d'autres genres d'activité ».

Selon M. Joe Austin, professeur d'éducation dans une université du Texas, sur vingt-neuf études publiées sur le sujet au cours des cinquante dernières années, seize affirment que les devoirs améliorent les résultats scolaires et treize ne trouvent pas de différences. Certes, aucune ne signale une baisse des résultats du fait des devoirs du soir. En revanche, toutes se intéressent qu'aux conséquences des devoirs sur les résultats et non sur la construction de l'ensemble de la personnalité d'un enfant.

Transplantation du coeur et des poumons

TORONTO (PC) — Une jeune mère de 28 ans qui a subi une double transplantation du coeur et des poumons reposait hier dans un état critique mais stable, selon des porte-parole de l'hôpital général de Toronto.

La jeune femme, dont l'identité n'a pas été révélée, a reçu jeudi le coeur et les poumons d'un jeune homme de 19 ans, décédé trois jours plus tôt des suites d'un accident.

Elle souffrait d'hypertension

pulmonaire, une maladie progressive et fatale qui résulte d'un rétrécissement des vaisseaux sanguins dans les poumons.

Cette double transplantation — qui a duré six heures — est la deuxième opération de ce genre pratiquée par l'équipe du chirurgien Joel Cooper. L'an passé, Morton Levine, un New-Yorkais âgé de 60 ans, avait aussi reçu un coeur et des poumons lors d'une opération de cinq heures. Il est mort le mois suivant.

Chaud ou froid?



voici la solution!

Ces deux élégants pichets isothermes offerts chez Birks garderont vos boissons chaudes et réconfortantes aussi bien que froides et désaltérantes pendant des heures!

Le modèle du haut, d'une hauteur de 9 1/4" a une contenance d'un demi-litre. Il est noir avec garniture plaquée or. L'autre modèle d'un style classique est chromé et noir.

Hauteur 10 1/4", contenance 1 litre.

Ces deux pichets sont de fabrication solide. Récipient intérieur en verre double.

\$20 chacun

HENRY BIRKS ET FILS

Commençant mercredi

à Place Bonaventure

VENTE de "Noël en Juin"

90% DE RABAIS sur les articles annoncés

Ainsi que des milliers d'autres aubaines à 30%, 40%, 50%, 60% et 75% de réduction.

Les 5, 6, 7, 8 juin

Procurez-vous la liste complète des articles à 90% de réduction durant le solde à Place Bonaventure.

Place Bonaventure

LA BAIE



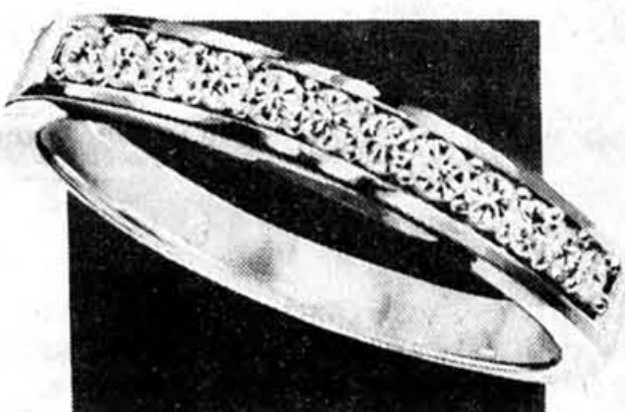
Rabais de 20 \$ sur nos modèles de la collection Supreme de First Lady

Vous avez envie de changer de tête? Considérez donc l'achat de l'une de nos perruques de la collection Supreme... le nec-plus-ultra de notre boutique First Lady. Chaque mèche d'une perruque Supreme a été colorée avec soin, afin de rappeler le mieux possible, les reflets changeants d'une chevelure naturelle. Notre grand choix de modèles courts ou longs vous est offert dans une superbe variété de couleurs. Profitez de notre offre pour vous faire une tête nouvelle et économiser!

La Baie, ord. 80.00 à 130.00 60.00 à 110.00 ch.
Achats en magasin seulement. First Lady, rayon O12.
Pas à Rockland et ni à Chicoutimi. En vigueur jusqu'au 15 juin.

la Baie

Précieuse Bague Anniversaire de Birks



Prix très spécial \$395

Comblez l'amour de votre vie en passant à son doigt un anneau d'or et de diamants éblouissants.

Birks est un des plus grands acheteurs et vendeurs de diamants au monde. Ce pouvoir d'achat nous a permis de nous procurer, à un prix exceptionnel, un gros lot de diamants de couleur et de qualité excellentes.

Grâce à ces diamants nous avons pu créer, dans nos propres ateliers de joaillerie, cette bague anniversaire d'une élégance et d'une beauté exquise.

12 diamants sur or jaune et blanc 14 ct ou tout or blanc.

Seulement \$395 (prix courant \$575)

HENRY BIRKS ET FILS

VERRES DE RÉCEPTION chez Birks!

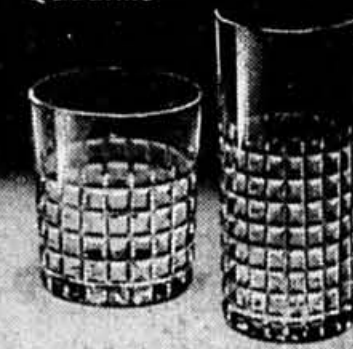
Décor classiques et élégants.



Diamant et empreinte



Quadrille



Ces verres en cristal au plomb, teneur 24%, sont offerts à un prix incroyablement bas. Leur format parfaitement adapté à leur usage

leur motif taillé font qu'ils sont aussi agréables que faciles à tenir en main.

Highballs, 12 oz, Old-fashioned, 10 oz

Ensemble de 4 \$16

HENRY BIRKS ET FILS

Choix d'exercices pour papa



Donnez à papa l'occasion de se tenir en bonne forme. Offrez-lui une corde à sauter et un exerciseur pour qu'il puisse s'entraîner à son propre rythme.

Peu encombrants et présentés dans un étui souple, il les transportera dans sa mallette, sa serviette ou sa valise, partout où il ira!

\$45 l'ensemble

HENRY BIRKS ET FILS

De plus en plus d'enfants molestés

■ WINNIPEG (d'après CP) — Les organismes spécialisés ne seront pas en mesure de s'occuper adéquatement des cas de plus en plus nombreux d'enfants molestés à moins que le gouvernement ne débloque davantage d'argent, estime un porte-parole de la Société de l'aide à l'enfance.

« Les cas d'enfants molestés, et plus particulièrement ceux qui sont victimes d'agressions sexuelles, ne cessent d'augmenter tous les ans, depuis les cinq dernières années », précise M. Bruce Fraser, directeur exécutif de la Société de l'aide à l'enfance, section manitobaine.



Pour les malades

À l'occasion de la Fête des malades qui se tenait hier au Complexe Desjardins, Annie Jacques et Pascal Normand — qui s'entretenaient ici avec un handicapé — ont lancé un disque — « Donnes-moi sourire » — dont les profits seront remis au Comité provincial des malades. Avec ces fonds, l'organisme compte étendre ses services dans les villes de Sherbrooke et Sept-Îles par l'acquisition de minibus.

photo Bernard Brault, LA PRESSE

L'offre Valeur sûre TANDY

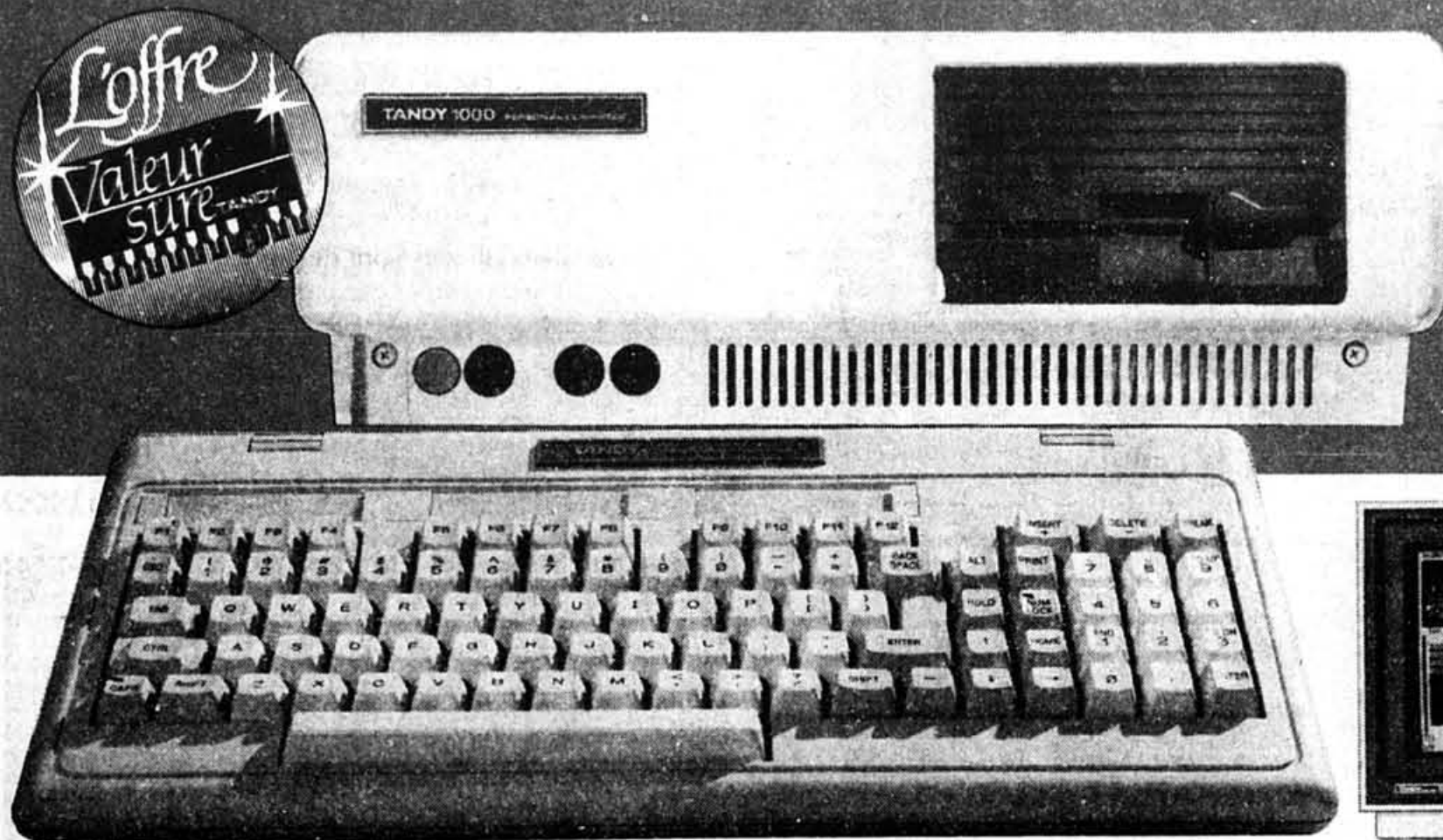
Notre populaire gamme de produits d'ordinateur à des prix exceptionnels. L'offre Valeur sûre — l'offre qu'on attend depuis longtemps. Chez Radio Shack.

La réclame expire le 30 juin 1985

Obtenez un écran monochrome pour \$50 avec l'achat d'un TANDY 1000

L'ordinateur si complet que vous n'aurez besoin de rien d'autre. Pour moins de \$1800, vous avez un Tandy 1000 et un écran monochrome VM-2. Vous recevez aussi le MS-DOS et les logiciels GWBASIC et DeskMate®. DeskMate comprend 6 programmes en un — éditeur de texte, classeur de données, tableur

électronique, calendrier de rendez-vous, programme de télécommunications et courrier électronique. Le Tandy 1000 passe aussi la plupart des programmes du PC et PC jr d'IBM. Un grand choix de valeurs sûres. Le Tandy 1000 avec écran VM-2 au prix courant de \$1978.95. **Maintenant offert à seulement \$1799.**



OU...

épargnez \$300 à l'achat d'un Tandy 1000 et d'un écran couleur CM-2. Possibilité de graphiques couleurs intégrés. Total des prix courants \$2548.00. Une Valeur sûre maintenant à **seulement \$2248.**



TANDY 2000

Voici des bas prix sur le Tandy 2000 à deux unités ou à unité de disque dur. Le meilleur pour le rapport prix/rendement du MS-DOS. Jusqu'à 3 fois plus vite que le PC d'IBM, avec plus de mémoire, de meilleurs graphiques couleurs et un choix de logiciels MS-DOS.



L'offre Valeur sûre de Tandy comprend une gamme complète de logiciels et d'accessoires. Ce médaillon dans nos magasins identifie, comme ci-dessous, des articles de valeur sûre.

Modèle 100 avec logiciel. Pour piles ou adaptateur CA (non inclus). Rabais \$130 chac. 8 K. 26-3801. Cour 529.00 **soldé à 399.00** 24 K. 26-3802. Cour 829.00 **soldé à 699.00**

L'unité de disque dur primaire de 15 M-octets pour donner à tous vos ordinateurs, l'accès rapide et efficace à une immense quantité de données. 26-4155. Rabais \$800. Cour 2799.00 **soldé à 1999.00**

L'imprimante à matrice de points DMP-2100P maintenant offerte à un nouveau bas prix. Pour le traitement de données, texte et graphiques. Compatible avec le PC d'IBM. 26-1274. Était ... 2495.00 **soldé à 1895.00**



TANDY/Radio Shack

DIVISION, ELECTRONIQUES TANDY LIMITEE

CENTRES D'ORDINATEURS RADIO SHACK:
Montréal 1255 rue Guy, 931-4494 • 2001 rue University,
849-2031 St-Laurent 8092 Voie de service sud, 337-2741 •
Centre d'achats Greenfield Park 465-0441 Laval 1970 boul.
St. Martin, 687-4454

Magasins Radio Shack 'Plus' Centre d'ordinateurs:
Sherbrooke 562-3677 St. Bruno 653-4122 Rosemere 437-1211
Trois-Rivières 379-3036 St-Laurent 332-0246 Laval 688-6646
Montréal 353-4886 Brossard 672-4362 St. Leonard 727-5371 Villemont
Royal 737-6957

IBM est une marque déposée de International Business Machines Corp.



téléphoto UPI

BILL WYMAN

Un Rolling Stones fait croisade pour les victimes de la sclérose en plaques

■ PARIS (AFP) — Qui l'eût cru ? Un Rolling Stones, Bill Wyman, est à l'origine d'un disque dont les bénéfices serviront à financer la lutte contre la sclérose en plaques.

Dans la chambre qu'il occupe depuis trois mois dans un hôtel du quartier des Champs-Élysées — les Rolling Stones enregistrent actuellement à Paris leur premier microfilm pour l'émission CBS qui est attendu pour l'automne — le plus discret et le moins controversé d'entre eux — 50 ans l'année prochaine — raconte ainsi l'origine de ce projet charitable : « Tout est né à la suite des neuf concerts que Jimmy Page, Eric Clapton, Jeff Beck, moi-même et quelques autres rockers des années 60, avons donnés aux États-Unis en 1983 pour venir en aide à Ronnie Lane ».

Ronnie Lane, les fans des sixties s'en souviendront, fut, avec Steve Marriott, et un temps Rod Stewart, l'âme des Small Faces, un groupe qui rivalisa en son temps avec les Beatles, les Stones, les Kinks et autres groupes chers des années 60. Atteint de sclérose en plaques, le musicien, qui n'a pas encore 40 ans, très affaibli, a dû arrêter toute activité. Pour aider celui qui, aujourd'hui, éprouve les plus grandes peines à pincer les cordes de sa guitare, Bill et ses amis se sont regroupés sous le nom de « Willie And The Poor Boys », titre collectif en forme de clin d'œil à un album de Creedence Clearwater Revival.

Les bénéfices seront reversés à une association de recherche sur la sclérose en plaques : l'ARMS (Action For Research In Multiple Sclerosis). « Nous avons trois objectifs en faisant ce disque explique Bill : « Aider Ronnie, donner du travail à des musiciens qui n'en ont pas tous — d'où le « Poor Boys » du titre — et faire connaître des vieilles chansons à des jeunes qui ne les connaissent pas ».

Le disque a déjà rapporté 100 000 dollars qui seront alloués à l'hôpital de Houston (Texas), l'établissement où Ronnie Lane est hospitalisé, un des principaux centres de recherche sur la sclérose en plaques dans le monde.

Une victoire pour Rock et Belles Oreilles en France

■ LA ROCHELLE (d'après AFP) — L'équipe québécoise Rock et Belles Oreilles a remporté le marathon radiophonique, l'une des manifestations les plus spectaculaires du 4e festival de la FM qui vient de se dérouler à La Rochelle, port de l'ouest de la France. Le marathon radiophonique est une émission réalisée en direct pendant le festival. L'équipe québécoise, qui avait déjà remporté l'an passé, remporte ainsi un prix de 10 000 francs.

D'autre part, au cours des Francophonies 85, qui se dérouleront du 10 au 14 juillet à La Rochelle également, le public pourra voir Diane Dufresne, Fabienne Thibault, Edith Butler, Zachary Richard, Plume Latraverse et Daniel Lavoie. Côté français se produiront entre autres Jacques Higelin, Francis Lalanne et Hubert-Félix Thiéfaine.

ASSISTANCE RECORD EN IRLANDE

Bruce Springsteen à la conquête de l'Europe

■ SLANE, Irlande (d'après AP) — Il est venu. Il a chanté. Il a conquis. Bruce Springsteen a attiré samedi la plus grosse foule à avoir assisté à un concert rock en Irlande, déclenchant l'hystérie chez ses quelque 100 000 auditeurs qui l'ont aidé à chanter sa première chanson du spectacle, *Born in the USA*.

Springsteen, qui règne incontestablement sur la scène rock américaine, où on l'a d'ailleurs surnommé « The Boss », commençait ainsi sa première tournée européenne sous les meilleurs augures.

La police a fait savoir que 100 000 amateurs de rock avaient en effet envahi les pelouses du Slane Castle pour assister au concert, qui s'est déroulé sans incidents majeurs.

D'ailleurs, les organisateurs, qui n'attendaient que 60 000 fans, avaient promis qu'il n'y aurait pas de violence semblable à celle qui avait suivi le concert de Bob Dylan dans les mêmes lieux en juillet dernier.

Les guitaristes Eric Clapton et Pete Townsend se sont joints à Bruce Springsteen, 35 ans, pour le show, qui a commencé à l'heure prévue, soit 17 heures (locales).

Deux jeunes ont monté sur la scène et ont approché le chanteur avant d'être appréhendés par des gardiens de sécurité d'une firme privée.

La police a procédé à 10 arrestations. Quatre jeunes gens ont été accusés de possession de ma-

rijuana, trois autres d'ébriété et trois autres d'avoir tenté d'assister au concert avec de faux billets, a déclaré le surintendant de la police, Michael Bohan.

Les autorités de l'hôpital local ont fait savoir qu'environ 140 personnes avaient reçus des soins pour des blessures mineures, et que 22 autres personnes avaient été admises au Lourdes Hospital, à Drogheda, près de Slane, et au Our Lady's Hospital, à Navan, à 10 km de l'endroit où le concert se déroulait.

Les autorités ont précisé que la plupart des personnes ayant reçu des soins avaient été victimes d'épuisement dû à la chaleur ou arboraient des ecchymoses ou de petites coupures survenues au moment où les fans se pressaient pour approcher de la scène et se précipitaient vers les sorties, une fois le spectacle terminé.

Un porte-parole de l'hôpital de Lourdes a déclaré que la plupart des 12 personnes hospitalisées dans cet établissement avaient subi des fractures.

La foule de jeunes, dont plusieurs agitaient le drapeau américain ou la bannière irlandaise tricolore dans un ciel ensoleillé, remplissait une vallée dominée par le château dans cette petite localité tranquille sur les bords de la River Boyne, à 50 km au nord de Dublin. Le château est la demeure ancestrale de Lord Mountcharles, qui a déclaré que la part de profits du concert qui lui revenait allait servir à l'entretien du château. Celui-ci a déjà servi de site à des concerts don-

nés par les Rolling Stones et Thin Lizzy.

Environ 500 agents de sécurité d'une firme privée avaient uni leurs forces à plus de 1 000 policiers pour assurer que le concert, dont tous les billets avaient été vendus, se déroule bien. En des douzaines d'endroits, les policiers avaient érigé des barrages sur les routes avoisinantes pour contrôler l'accès au site.

« Nous sommes ici pour préserver la paix et pour nous assurer que tout le monde ait du bon temps », a déclaré Stephen Faghnan, l'officier de la firme de sécurité chargée de coordonner les opérations.

« Nous croyons que nous avons toutes les ressources pour ce faire. Et puis, l'esprit est bon », a-t-il ajouté.

Lorsque Bob Dylan donna son concert au château l'an dernier, plus de 100 jeunes, pris de boisson, s'adonnèrent au vandalisme, fracassant des vitrines de magasins, lançant des bouteilles et des pierres et assiégeant le poste de police du village.

Pas moins de 18 personnes furent blessées avant qu'un contingent de 200 policiers membres de l'escouade anti-émeutes ne parvienne à rétablir l'ordre.

Cette année, pour calmer l'appréhension des villageois qui s'opposaient à la présentation d'un autre concert, l'organisateur Jim Aiken promit un fort contingent de forces de l'ordre et une interdiction de vente d'alcool et de camping dans le secteur.



téléphoto Reuter

Les Irlandais ont accueilli Bruce Springsteen comme le Messie, samedi au concert donné à Slane. A sa gauche, Clarence Clemmons, qui avait délaissé un instant son saxophone pour la cloche à vache.

He-Shu Ying et son pipa : une étrange musique venue de Shangai

■ He-Shu Ying, joueuse de pipa, est installée à Montréal depuis six mois. En plus de son curieux instrument de musique, elle a apporté de Chine dans ses bagages une bouffée de culture millénaire.

CLAUDE ARCHAMBAULT

Âgée de 22 ans, native de Shangai, elle fait de la musique depuis l'âge de 3 ans. Elle est entrée au Conservatoire de musique de Pékin à l'âge de 15 ans, ce qui est un exploit mais pas une exception, puisque ce conservatoire a déjà produit des virtuoses du violon à peine âgés de 12 ans ! Elle a aussi été soliste de pipa à l'Orchestre Symphonique de Shangai. Sa soeur, âgée de 27 ans, qui habite toujours la Chine, est considérée comme la meilleure soliste de pipa.

Son mari, Louis Tremblay, est Québécois. Ils se sont rencontrés à Pékin alors que ce dernier étudiait le chinois. Ils ont décidé de revenir ensemble s'établir à Montréal. Il est amusant de les entendre échanger des blagues dans la langue de Confucius.

Le pipa est un instrument de musique faisant partie de la famille des guitares. D'origine indienne et inspiré du sitar, il aurait fait son apparition en Chine aux environs de l'an 200 de notre ère. Il fut longtemps réservé à l'usage exclusif de l'aristocratie. En effet, il fallait avoir les ongles longs pour en jouer, ce qui n'était pas le cas des travailleurs manuels.

D'une longueur d'environ 1 m 25, le pipa est fabriqué de bois d'acajou et de rose, de bambou, d'ivoire, et de corne de vache.

Ying a déjà commencé à enseigner son instrument à des particuliers à Montréal. Elle rêve d'aller beaucoup plus loin pour implanter ici la culture traditionnelle de son pays. Elle ambitionne d'ouvrir une école d'arts chinois : musique, danse et peinture.

Ying est peu bavarde : sa musique parle pour elle. Quelque peu intimidée par le photographe, elle penche la tête et agite les doigts sur les quatre cordes de l'instrument. Une air mélancolique s'étire dans la pièce où le rouge et le noir dominent. Ses deux chats



photo Pierre Côté, LA PRESSE

He-Shu Ying et son pipa. Le secret de son art : du travail (6 heures de pratique par jour), de la discipline, et surtout l'amour de la musique.

son couchés sagement sur le tapis. Avec un peu d'imagination, et grâce aux mélodies produites par le pipa de Ying, l'envoûtement de la Chine est là.



téléphoto PC

Albert Chartier pose devant des planches des aventures de son héros, Onésime, au Salon international de la bande dessinée qui s'est terminé hier, dans le Vieux-Port de Montréal, après avoir attiré quelque 15 000 visiteurs. Septuagénaire, Chartier souhaite collaborer longtemps encore au *Bulletin des agriculteurs* qui publie ses dessins depuis 1943.

ALBERT CHARTIER, UN DOYEN DE LA BD QUÉBÉCOISE

400 000 personnes suivent les aventures d'Onésime depuis 1943

■ Connus à la grandeur du Québec depuis plus de 40 ans, le doyen des héros vivants de bande dessinée québécoise, ce grand sec moustachu d'Onésime, ne l'est pas tellement à Montréal.

PIERRE ROBERGE de la Presse Canadienne

« Pas étonnant », signale son créateur Albert Chartier. Depuis sa naissance à l'automne de 1943, les aventures de ce rentier naïf paraissent dans un mensuel à vocation agricole, le *Bulletin des agriculteurs*.

Ce qui n'a pas empêché le personnage de « s'urbaniser » — il va à la Place des Arts ou en Floride — au fil des ans, souligne en entrevue le toujours vert Chartier, de passage au Salon international de la bande dessinée, tenu dans le Vieux-Port.

Rendu à sa 68e année de publication, le *Bulletin des agriculteurs* tire à plus de 120 000. A raison de trois lecteurs par exemplaire, près de 400 000 personnes connaissent ainsi Onésime et sa compagne, Zénoïde. S'ils ont un public citadin, ce sont d'abord des gens qui vivaient jadis à la campagne.

C'est donc une affaire de fidélité, qu'il espère voir durer longtemps encore, entre le père d'Onésime et le mensuel rural. Albert Chartier est pourtant né à Montréal, en 1912, fils d'un voyageur de commerce pour les chocolats et bonbons Lowney's.

Dans La Patrie puis à New York

La barbe blanche et le teint rubicond, avec l'aplomb de celui qui a mangé de la vache enragée et a pu malgré tout faire ce qu'il aimait, Albert Chartier raconte son parcours.

Au lieu de terminer ses études aux Beaux-Arts, il a préféré dessiner au plus tôt pour le public. Son premier personnage, paru dans *La Patrie* en 1935, était le rondouillet Bouboule.

C'est à cette époque qu'il connut Albéric Bourgeois, créateur du Père La Débauche et féroce satiriste de l'actualité politique et sociale.

Chartier a travaillé pour le *Montreal Star*, des agences de publicité puis ensuite à New York, de 1940 à 1942, pour Columbia Comics Corp, toujours pigiste, toujours libre.

De retour à Montréal, ce passage dans la métropole américaine lui a donné le vernis et le prestige voulu pour continuer de plus belle. Il collabore à *Radio-Monde*, *La Revue populaire* et le *Bulletin des agriculteurs* où il

commença par illustrer des nouvelles de Gabrielle Roy, avant que ne paraisse son fameux *Bonheur d'Occasion*.

L'effort militaire

« Je n'étais pas bon vendeur, même si à la longue ça m'a bien servi », poursuit Chartier. Et c'est le *Bulletin* qui lui demanda de créer un nouveau personnage de bande dessinée.

Il prit quand même une initiative, habile en temps de conscription, s'engageant comme volontaire chez les Fusiliers Mont-Royal. « Au lieu de me cacher, j'allais au devant des coups. Au régiment, un copain bien placé a veillé à ce que mon dossier ne soit pas trouvé de sitôt. »

De sorte que sa contribution à l'effort militaire fut ses dessins dans l'hebdomadaire anglais *Maple Leaf*, distribué aux troupes pour leur maintenir le moral.

Le tandem Payette/Fauteux

L'origine d'Onésime, dit l'auteur, ce pourrait être un cousin de son père, lui aussi grand et moustachu. Pour Zénoïde, il se souvient de « ma tante Eléonore qui pesait 300 livres ».

« Dans ce couple, la femme porte la culotte. » Et beaucoup plus tard, dit Chartier, d'anciens ont comparé Onésime et Zénoïde au tandem de Lise Payette et Jacques Fauteux.

Mais c'est surtout la comédie humaine qui l'a inspiré. « Il n'y a pas besoin d'être très observateur... Onésime, c'est avant tout le tragi-comique, comme Chaplin au cinéma. »

Les situations dépeintes ne sont nullement politiques, affirme Chartier, rien n'a changé lorsque les libéraux ont battu l'Union nationale, en juin 1960, et ouvert la Révolution tranquille.

Mais quand Onésime, accroché au bord d'un précipice, crie « Au secours », on répond en bas « I don't understand French ».

Chartier tient à préciser qu'il fait de la bande dessinée, non de la caricature où « on doit lancer la brique le plus dur possible ». Avant que Girerd ne débute à *LA PRESSE*, affirme Chartier, le poste lui a été offert et il a refusé, restant avec Onésime et le *Bulletin*.

« Mon personnage me permet de vivre intensément, j'ai bien de l'agrément. Je ne me prends pas au sérieux et je continuerais à faire ce que je fais, même si je gagnais le gros lot à la loterie. »

■ ROME (AFP) — Toute l'Italie se mobilise autour de Giorgio Strehler, son metteur en scène préféré, assigné à résidence à Milan depuis trois jours sous l'accusation de détention de stupéfiants, tandis que l'intéressé, lui, se tait.

À 64 ans, le grand maître du théâtre a été assigné à résidence pour possession de cocaïne qui n'a pas été trouvée chez lui...

Incroyable affaire : l'arrestation, à l'âge de 64 ans, du député (socialiste) européen, du grand maître du théâtre italien, de l'initiateur de Brecht et du renouveau de Shakspeare, choqué. De Vienne, l'actrice Andrea Jonasson.

Une loi qui interdit de posséder plus de la quantité quotidienne de cocaïne nécessaire au consommateur. Et pourtant, relève la presse, les enquêteurs n'ont pas trouvé un gramme de cocaïne chez le metteur en scène au moment de l'arrestation. « J'ai les

Strehler, d'abord très abattu, « est en train de se ressaisir », indique son avocat, Me Alberto dall'Ora. « Il est combatif, il n'a rien à se reprocher ». Le metteur en scène aurait admis devant le magistrat qu'il a pris parfois, en raison d'un état de santé difficile depuis deux ans, de la cocaïne comme remède pour se soutenir, rapporte le quotidien *Repubbli-*

fonctions publiques, par conséquent à la direction du Piccolo Teatro de Milan. Son avocat entend demander la liberté provisoire ces prochains jours.

[illegible]

Big River rafle sept prix Tony

■ NEW YORK (d'après AP) — *Big River*, la version musicale de l'œuvre de Mark Twain, *Les aventures de Huckleberry Finn*, a remporté pas moins de sept Tonys hier soir, pendant que Neil Simon recevait un premier pour la meilleure pièce de théâtre grâce à *Biloxi Blues*.

Big River a notamment remporté le prix de la meilleure comédie musicale et celui de la meilleure musique, prix qui est allé à Roger Miller, qui faisait ses débuts sur Broadway, à la 39e remise annuelle des Tony Awards. La comédie musicale de Roger Miller, qui est la seule à avoir remporté du succès cette année sur Broadway, a également permis au comédien Ron Richardson, qui tient le rôle de Jim, l'esclave en fuite, d'obtenir le prix du meilleur comédien dans une comédie musicale.

Les autres prix remportés par *Big River* sont allés à William Hauptman, pour son adaptation du chef-d'œuvre de Mark Twain, à Des McAnuff, pour sa direction d'acteurs, à Heidi Landesman, pour le design des décors et à Richard Riddell, pour l'éclairage.

Quant aux prix remis au meilleur acteur et à la meilleure actrice dans une pièce de théâtre, ils sont allés à Derek Jacobi, pour son rôle de Benedick, dans la pièce *Much Ado About Nothing*, de Shakespeare, et à Stockard Channing, pour son rôle de mère dans *Joe Egg*.

ENTRACTE...

Robin des Bois est mort

■ L'acteur britannique Richard Greene, qui avait joué le rôle de Robin des Bois dans un feuilleton télévisé de 143 épisodes, est décédé samedi à l'âge de 66 ans. Richard Greene avait également tourné dans plus de 40 films, notamment *Le chien de Baskerville* et *Ambre*. Le feuilleton *Robin des Bois* avait été réalisé dans les années 50. Quant au comédien, il s'était établi en Irlande, où il était devenu éleveur de chevaux, avant d'entamer une deuxième carrière sur la scène et à la télévision.

Le scandale Godard continue en Italie

■ Le film de Jean-Luc Godard *Je vous salue, Marie* a été saisi samedi par la police de la ville de Cuneo, dans le nord de l'Italie, après qu'un magistrat local eut déclaré qu'il constituait une insulte à la religion catholique. Le film, version moderne de l'histoire de la Vierge Marie, a déjà été interdit de la même manière à Pesaro, en raison des scènes de nu qu'il comporte. Le distributeur italien du film Aldo Addobati, par ailleurs, est revenu samedi sur sa décision de retirer le film de la circulation le 2 juin, à la suite de la protestation des producteurs français.

C'est le délire pour Rambo

■ La critique a, dans l'ensemble, massacré *Rambo: First Blood Part II*, le dernier film de Sylvester Stallone, qui provoque pourtant le délire dans les salles obscures des États-Unis où le public américain semble trouver une vengeance au cuisant échec de la guerre du Vietnam. Le *New York Times* a adopté un ton moqueur, le *Christian Science Monitor* a été plus dur en l'accusant d'être raciste et d'une violence gratuite, et le *Washington Post* n'a pas hésité à le dénoncer comme film nazi dont le héros aryen aurait comblé d'aise Hitler lui-même. Mais, au box-office, *First Blood: Part II* fait un malheur. Cela faisait longtemps qu'on avait pas autant hurlé et applaudi dans les salles de cinéma en Amérique. Le film a rapporté dès les 6 premiers jours \$32,5 millions. Un début en fanfare que seulement deux films, *Le retour du Jedi* et *Indiana Jones et le temple maudit*, ont dépassé naguère.

Boris Pasternak : 25 ans déjà

■ Des milliers de Soviétiques ont fleuri de branches de lilas et de brassées d'oeillets rouges la tombe de l'écrivain Boris Pasternak, ce week-end, pour le 25e anniversaire de sa mort, dans le petit cimetière du village de Peredelkino, près de Moscou, où il fut inhumé le 2 juin 1960. Pendant trois jours, les admirateurs de l'auteur du *Docteur Jivago*, décédé le 30 mai 1960, se sont recueillis à l'ombre de deux grands pins devant une simple tombe enfouie sous les fleurs et surmontée d'une stèle de pierre blanche portant le visage de l'écrivain gravé en creux.

L'animation à l'honneur

■ Entre 3 000 et 4 000 professionnels sont attendus à Annecy, dans les Alpes françaises, pour les quinze journées internationales du film d'animation, qui vont se dérouler à compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche prochain, et qui se doublent pour la première fois cette année d'un « marché international du film d'animation ». Plusieurs centaines de films — courts et longs métrages — vont y être projetés, venant du monde entier.

Un violoniste de Taïwan

■ C'est un Taïwanais de 24 ans vivant aux États-Unis, Nai-Yuan Hu, qui a remporté le concours musical Reine-Élisabeth 1985 (session de violon), a annoncé hier le jury à Bruxelles. Le jeune virtuose, qui enseigne le violon à l'Université de Bloomington, dans l'Illinois, a commencé à en jouer à l'âge de quatre ans.

Cet été à l'autre télévision



À compter de ce soir à 20h

STATION SOLEIL

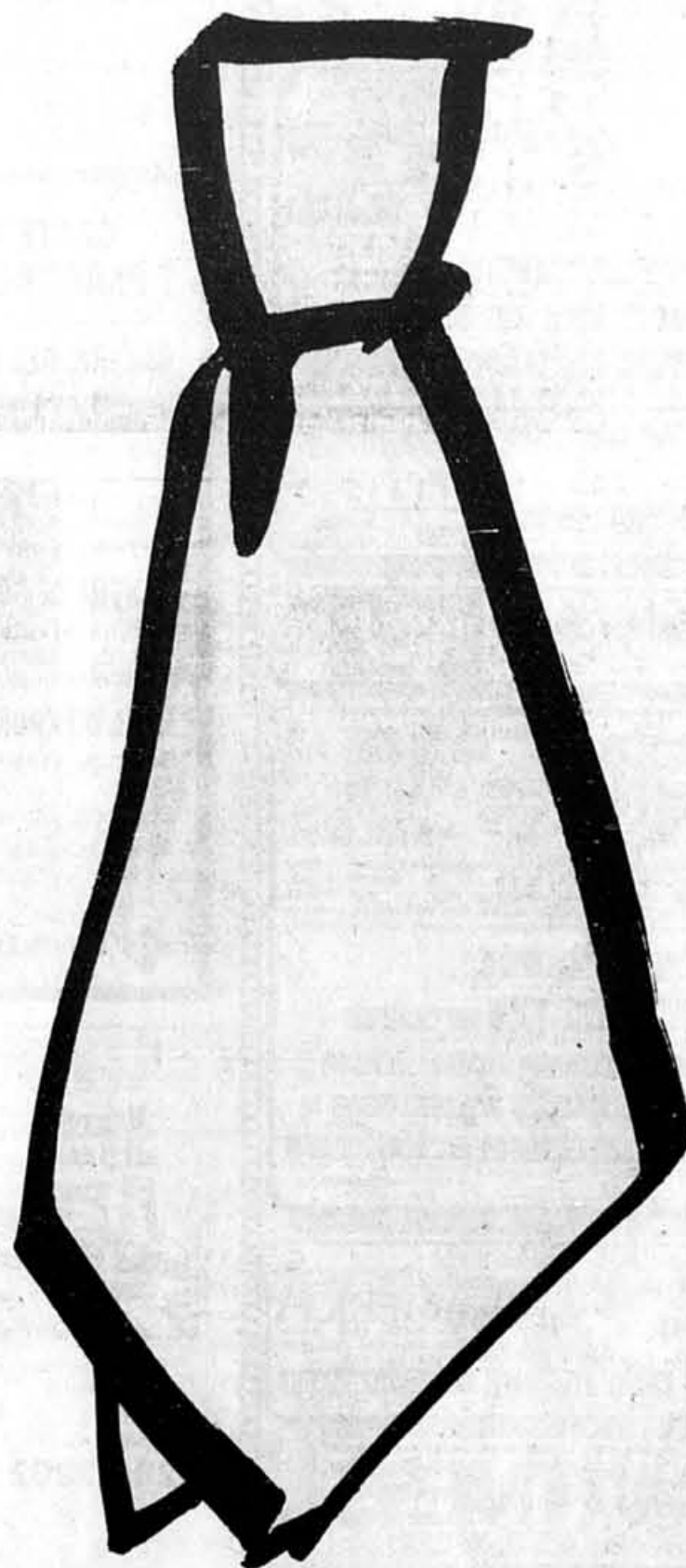
du lundi au vendredi

Jean-Pierre Ferland et ses collaborateurs vous offrent variétés et informations dans une ambiance à leur image, chaleureuse, sympathique et animée.

Producteur-délégué: Pierre Dupeppe

Bon été à notre antenne!

L'autre télévision  **Radio Québec**



La meilleure façon de se faire remarquer.

LE GUIDE DES AFFAIRES DU QUÉBEC

Pour réussir en affaires, il est nécessaire d'attirer l'attention. Et la meilleure façon d'être remarqué par vos clients éventuels, c'est de vous mettre bien en évidence dans *Le Guide des affaires du Québec*. Ce répertoire des entreprises industrielles et commerciales est le seul annuaire destiné spécifiquement aux gens d'affaires et distribué aux entreprises du Québec. Toutes les entreprises qui peuvent avoir besoin de vos services le consultent, jour après jour. Arrangez-vous pour qu'on vous y remarque!

 **Tala-Direct**



GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.
1326, rue Notre-Dame Ouest
5750, rue Hochelaga
6879, rue Jarry Est
1918, boul. des Laurentides
805, boul. Ste-Foy (Long.)
120A Ste-Croix, St-Laurent
c/o St-Philippe

POUR QUE ÇA ROULE

Ouvrez le samedi avant-midi
937-7423

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE

DR JACQUES TARDY, o.d.

DR LIONEL RENAUD, o.d.

DR JACQUELINE TARDY, o.d.

EXAMEN DE LA VUE - VERRES DE CONTACT

1411, rue AMHERST, angle Sainte-Catherine

527-8978